

COLLÈGE SAINT-ANDRÉ

La Vie à Saint-André

Spécial Rentrée 1994



Bulletin de liaison du Collège Saint-André



S	Le mot du Directeur _____	1
	Le projet éducatif _____	2
	Les cycles de formation _____	4
O	Vie scolaire _____	5
	Structures et modes de participation _____	8
	Proposition de vie chrétienne _____	10
M	Activités para-scolaires _____	11
	Administration - Renseignements pratiques _____	13
	Les responsables de l'établissement _____	14
M	Les professeurs et leurs classes _____	16
	Les nouveaux professeurs _____	18
	Classes et effectifs _____	19
M	Que deviennent nos élèves après le bac ? _____	20
	Calendrier _____	3 couv.

A

I

encart spécial :

*Inauguration
du Nouveau Bâtiment*

1974 - 1994 : 20 ans qui ont changé Saint-André

R

E



LE MOT DU DIRECTEUR



UNE REALISATION INDISPENSABLE

Le "Spécial Rentrée 94" que vous venez de recevoir ne ressemble à aucun autre numéro de la Vie à St-André. Non seulement le format est plus grand mais vous y découvrirez un encart en couleurs de 24 pages consacré au nouveau bâtiment et à l'évolution de l'Etablissement pendant ces vingt dernières années.

La nouvelle construction était une réalisation indispensable : l'augmentation régulière des effectifs et le développement des structures avaient mis élèves, professeurs et toute l'administration à l'étroit.

L'objectif était donc de créer des locaux spacieux, accueillants pour nos 1470 élèves et 52 classes, sans oublier les salles de langues, d'Arts Plastiques, de musique, de technologie ni les laboratoires et les salles audio-visuelles.

Il fallait aussi penser aux professeurs dont les salles de convivialité et de travail étaient devenues trop exiguës. C'est à présent chose faite. L'espace "professeurs" sensiblement agrandi comprend en outre deux petites salles d'accueil pour les rencontres individuelles parents-professeurs, et un peu plus loin une salle de conseil de classe et de réunion.

Cette opération a entraîné le déménagement de toute l'administration dans le bâtiment mauve où elle occupe à présent une partie du rez de chaussée (économat - comptabilité) et tout le premier étage (secrétariats, bureaux du Secrétaire Général et du Directeur).

Le savoir-faire de l'architecte a transformé ces anciens locaux en bureaux fonctionnels et modernes où tout le monde se sent à l'aise. Le dévouement de l'Econome et du Secrétaire Général, présents pendant toutes les vacances, l'aide bénévole de quelques personnes et surtout le dynamisme de certaines entreprises ont permis - et c'était une gageure - de boucler ce chantier pendant les mois d'été.

Le 7 septembre, élèves, parents et professeurs ont trouvé un collège transformé où tout avait changé... sauf l'esprit !

Joseph Blum

NOTE IMPORTANTE

• INSCRIPTION DES FUTURS ELEVES DE 6°

Les parents ayant déjà un enfant scolarisé à St-André et qui souhaitent inscrire un nouvel élève en 6° à la rentrée 1995/96 sont priés de prendre contact avec le Secrétariat entre le 1° octobre et le 15 décembre 1994.

Après cette date, les places ne pourront plus être garanties.

PROJET EDUCATIF

Dans l'Enseignement Catholique, le Projet Educatif est un document de référence, né au Congrès de l'Association des Parents d'élèves de l'Enseignement Catholique (A.P.E.L.) en 1971. Sa raison d'être est d'explicitier les finalités d'une Ecole et de montrer par quels moyens la Communauté Educative entend les réaliser.

Le but de ce PROJET n'est pas seulement de décrire la situation présente, mais d'y prendre appui pour dire ce que St-André n'est pas encore, et affirmer ce qu'il veut être : un esprit et un style de vie désireux d'insuffler une dynamique.

En 1988, nous croyons nécessaire de revoir le premier texte du Projet Educatif, datant de 1980. Nous vivons en effet dans un monde de valeurs sans cesse remises en question, ce qui nous oblige à repenser nos pratiques éducatives.

C'est un projet EDUCATIF, qui vise à l'épanouissement global de la personne humaine des jeunes en formation scolaire, qui nous sont confiés. Il contribue à leur donner une meilleure assise individuelle sur les plans physique, moral, affectif, intellectuel et spirituel. Ce projet Educatif a été réfléchi par des groupes d'enseignants, de parents et de délégués élèves, d'où sa présentation.

Les moyens d'application seront fournis par :

- le Conseil Pédagogique
- le Règlement Intérieur
- le Comité d'Animation Pastorale (C.A.P.)

Le Collège Saint-André est un Etablissement d'Enseignement Catholique, comprenant un Collège et un Lycée d'Enseignement Général et Technique.

Collège Episcopal sous tutelle marianiste depuis 1919, il est dirigé pour la première fois, depuis 1987, par un Directeur laïque. La Direction tient à rappeler que les options fondamentales sont prises en référence avec les lignes de force définies par la Société de Marie (S.M.), afin de garder l'esprit marianiste. D'ailleurs les religieux qui sont présents, principalement en aumônerie, sont les garants de cette fidélité au fondateur, le Père Guillaume Joseph CHAMINADE.

1. LES PROFESSEURS

Les enseignants sont avant tout responsables de la formation intellectuelle, ils ont le souci d'aider les élèves à devenir capables, progressivement, de porter un jugement objectif et d'arriver à un raisonnement correct, mais aussi d'avoir un esprit ouvert à la recherche et à la créativité.

Ils sont conscients que l'Ecole ne veut pas enseigner les savoirs sans s'interroger sur les valeurs qui les sous-tendent, aussi leur font-ils la proposition de "l'Education aux valeurs" formulée par l'Enseignement Libre.

Respect de l'autre

L'autre n'est pas moi. Et nous éviterons la tentation de faire de l'autre un autre nous-même. Les formes d'intolérance sont à proscrire. Le regard porté sur les Jeunes ira au-delà de la situation scolaire, exprimant le désir de les faire grandir en respectant le rythme de croissance de chacun. Respecter l'élève, c'est se rappeler qu'il est une personne ayant des devoirs à accomplir et ses droits à faire valoir. Nous serons attentifs à un désir d'épanouissement, lié à un sens de l'effort adapté à son âge. Il a droit à être heureux aujourd'hui, dans l'acte même de ses études.

Solidarité Responsable

Devant les pressions d'une société qui incite à un comportement de repli et d'individualisme, les professeurs se doivent d'encourager les attitudes de plus grande solidarité.

Partant de la conviction que notre destinée doit se faire en relation avec les autres en vue de l'accomplissement du bien commun, des situations d'ouverture et de communication

avec le monde seront mises en place. Toute initiative qui ira dans ce sens est à encourager.

Non solitaires, mais solidaires

Créativité

Créé à l'image d'un Dieu lui-même créateur, l'enfant a besoin pour se réaliser de produire, de créer. Plus qu'imitateur, il veut être auteur.

Un espace de liberté pour l'affirmation et l'action est un préalable que l'Ecole mettra en place pour que chacun puisse inventer son existence et en découvrir peu à peu le sens.

La créativité n'est pas à confondre avec des activités périscolaires. Elle a sa place dans les structures de vie des Jeunes, notamment la Famille et l'Ecole. Saint-André fera le nécessaire pour qu'ils puissent trouver des lieux et des moments aptes à un développement harmonieux de leurs capacités.

Il est bon qu'un grand nombre d'élèves trouvent au Collège et au Lycée un champ d'activité, où ils puissent se valoriser.

Intériorité

Le chrétien est invité à rejoindre Celui qui est tout en lui. Et la conscience de soi s'approfondit par la conscience de l'Autre qui vit en moi.

C'est une mission de l'Ecole que de répondre aux jeunes qui cherchent à voir clair et à mieux se situer par rapport à eux-mêmes et aux autres.

Si la catéchèse propose plus particulièrement des plages de réflexion et de méditation sur le sens de la vie, cela concerne aussi les enseignants.

Rendre attentifs les élèves aux valeurs qui donnent sens à la vie. Une lucidité plus grande sur notre monde incombe à notre mission pédagogique, afin qu'aux carrefours de chemins difficiles, les jeunes puissent trouver un adulte, en qui ils pourront mettre leur confiance.

2. LES ELEVES

Les élèves sont les premiers intéressés par ce Projet Educatif puisque leur formation humaine et chrétienne est la finalité de l'établissement.

Ils feront l'expérience de l'autorité et de la discipline bien comprises, conditions du développement de leur personnalité. Ils seront prêts à exploiter davantage le champ de responsabilités laissé ouvert par le règlement intérieur pour se prendre en charge et améliorer les structures existantes afin de bénéficier d'un espace de liberté propre à l'affirmation de soi.

Dans les années à venir, ils réfléchiront sur la manière, dont ils auront à mieux vivre les Droits des Elèves définis aux Assises Nationales de l'Enseignement Catholique (Paris 1986).

Les droits des élèves

- * être reconnu dans ses différences et être accueilli sans discrimination
- * vivre le temps de son enfance et de son adolescence
- * trouver dans ses difficultés un SOUTIEN fraternel et/ou organisé
- * être éduqué à l'autonomie progressive
- * être éclairé à l'heure de ses choix
- * être stimulé à développer sa créativité
- * apprendre à vivre en société
- * revoir une éducation aux valeurs et des propositions de foi en référence à l'EVANGILE dans le respect de sa liberté de conscience.

3. LES ATTENTES DES PARENTS

Ouverture sur la société

Saint-André est un établissement scolaire dans lequel les élèves font déjà l'apprentissage des relations sociales. La

présence dans une école ne se réduit pas au seul acte d'étudier : Saint-André offre des possibilités d'éveil et d'ouverture sur place et à l'extérieur.

* Dans l'établissement :

La classe demeure la cellule de vie, où les élèves peuvent participer à la vie scolaire dans toutes ses dimensions. Des responsabilités plus nettes incombent aux délégués élèves, qui ont à jouer un rôle actif. Les soirées de classe, les sortics sont des moments privilégiés pour favoriser l'esprit de fraternité.

Les cours d'instruction religieuse et les activités d'aumônerie assurent la continuité de l'éveil religieux suscité en famille et en paroisse.

* Dans la ville :

Saint-André entend ne pas rester à l'écart des activités culturelles ainsi que des propositions de vie de foi au sein des paroisses. Les Associations et les Paroisses colmariennes devraient trouver du répondant chez les élèves, quand elles les invitent à réfléchir - et agir - sur les grands problèmes de notre monde en évolution.

* L'Europe se construit pour nous et avec nous :

L'Alsace est au coeur de l'Europe et doit se tourner résolument vers elle. L'Europe des Jeunes se construit et il serait bon qu'un groupe d'enseignants et d'élèves s'engage plus en avant dans la voie de cette préparation en poursuivant des jumelages et des échanges avec des écoles européennes.

* Le monde est notre monde :

La conscience de l'élève est éveillée aux problèmes du monde par les différents enseignements reçus dès la sixième. Toutefois il appartient à l'Ecole de faire réaliser aux jeunes que ici et là-bas ne sont qu'une seule réalité : Quart-Monde et Tiers-Monde.

Ouverture sur le monde du travail

Saint-André forme les jeunes à répondre aux exigences d'une économie compétitive mais cherche aussi à favoriser l'apprentissage de relations humaines chaleureuses.

L'Ecole essaie de préparer à la réalité du monde technique en stimulant le désir d'apprendre et en assurant les compétences nécessaires pour affronter le monde du travail: goût du travail bien fait, sens de l'adaptation, sens des responsabilités. Des moyens plus spécifiques sont proposés lors des journées de l'Entreprise, ou les jumelages Ecole-Entreprise.

Donner un sens à sa vie

Au-delà de sa mission d'enseignement, St-André se doit de mettre en valeur son identité propre, qui est sa dimension spirituelle et religieuse.

Le Jeune doit apprendre à vivre dans un monde pluraliste en gardant et développant sa Foi. Il ne peut se satisfaire de vivre au jour le jour, sans savoir où il va, sans donner un sens, une valeur aux choses et aux êtres qui l'entourent. Plus il grandit, plus il a besoin de trouver des raisons de vivre et d'agir. St-André doit donc créer un environnement qui fasse confiance aux ressources personnelles et chercher à garantir une réussite totale.

Les parents attendent de St-André qu'il les aide à former leurs enfants à la liberté personnelle, à éveiller des ressources intérieures et une capacité de discernement leur permettant de s'orienter dans notre monde pluraliste. Le Jeune, devenant après le Baccalauréat un Ancien de St-André, devra refléter au long de sa vie l'image de cette mentalité chrétienne qu'il aura acquise durant sa scolarité et rester témoin du Christ.

Enfin les parents attendent de Saint-André que la vie des Religieux Marianistes soit un exemple du don de soi au SERVICE des autres ; que les activités de partage, d'aumônerie, les célébrations fassent découvrir à chacun sa mission d'évangélisation dans notre monde d'aujourd'hui, à l'image de Jésus-Christ.

4. L'AUMONERIE

La formation poursuivie par l'Ecole Catholique se doit d'éclairer par la Foi la connaissance graduelle que les élèves acquièrent de l'homme, de la vie et du monde.

La vocation de St-André est d'aider les jeunes qui lui sont confiés à donner un sens à leur vie à la lumière de l'enseignement évangélique, une ouverture d'esprit et de coeur aux grandes questions de l'humanité que sont la JUSTICE et la PAIX. Cette recherche veut se vivre dans un "esprit de famille", trait caractéristique des maisons marianistes.

Convaincus qu'en chaque personne l'esprit de Jésus-Christ suscite une conversion constante, nous proposons d'agir dans 3 orientations :

Sens de l'Existence et Appartenance à l'Eglise

La Bible nous révèle que l'homme est à l'image et à la ressemblance de Dieu, appelé à "parachever", en lui et autour de lui, l'oeuvre du Créateur. Fort de cette vérité, l'enseignant éduque le jeune à prendre conscience de sa propre grandeur et de celle des autres et l'éveille au sens de l'intériorité. Il cherchera à former le jeune à la responsabilité et à la liberté, dans la conscience de son appartenance à l'Eglise du Christ.

Parce que la découverte de soi ne se fait que dans la relation à l'autre, l'Aumônerie a le souci de soutenir à St-André l'ouverture à la vie paroissiale, au sens du partage et de la mission.

Ouverture à la justice

L'Ecole regroupe des jeunes de tous les milieux, leur apprenant à s'accepter différents. C'est un devoir de Justice de reconnaître à l'autre ses droits au-delà de sa différence. St-André veut amener le Jeune à s'ouvrir à plus démuni que lui, dans un esprit de charité et d'entraide, à la suite de Jésus-Christ.

Fidèle aux enseignements de l'Eglise et soucieuse d'ouvrir à sa doctrine sociale, l'Aumônerie veut interpeller les Jeunes sur les questions de Justice et de Paix : reconnaissance et respect des consciences et des droits de l'homme.

Esprit de famille

"Tout Collège doit être une vraie famille" disait le Père CHAMINADE à ses religieux enseignants, les invitant à créer un esprit favorisant le respect, la confiance et l'estime de l'autre. Adultes et Jeunes, vivant à St-André, s'efforcent de continuer cette intuition et de développer l'esprit d'entraide et de service. Ensemble ils cherchent à construire un lieu animé de l'esprit de Jésus-Christ.

"Ce qui appartient en propre à l'Ecole Catholique, c'est de chercher à créer pour la Communauté Scolaire une atmosphère animée d'un esprit évangélique de liberté et de charité". Vatican II

"Si les Marianistes ont leur responsabilité propre dans l'animation chrétienne du milieu scolaire, c'est la Communauté Educative toute entière qui se veut engagée dans une recherche active du vrai et du bien. Par delà les sagesses et les savoirs humains, elle accueille, dans l'écoute et le partage de la Parole de Dieu, la Lumière et la Vie". P. Coulin.

CONCLUSION

Ainsi que le formulait le premier Projet Educatif, il importe que tous les partenaires de l'action éducative se sentent engagés par ce PROJET.

La présence d'un PROFESSEUR au Collège implique de sa part l'acceptation du Projet Educatif et la volonté d'en respecter les orientations.

Premiers responsables de la formation de leurs enfants, les PARENTS ont choisi pour eux un Etablissement Catholique. Le Collège Saint-André attend que son action trouve soutien et approfondissement auprès des familles.

Les ELEVES acceptent, au même titre que leurs parents et leurs professeurs, l'esprit du Collège qui compte sur leur participation active et loyale.

LES CYCLES DE FORMATION



premier cycle : collège

- Classes de 6° à 3° mixtes
- Préparation au Brevet (fin 3°)
- Externat et Demi-pension
- Pour les élèves rencontrant certaines difficultés :
5° de mise à niveau
Cycle d'orientation 4°-3° en trois ans
- Langues : Allemand et Anglais
A partir de la 4° : Latin, Grec, Espagnol
Section Européenne (Anglais)
- Sections Trilingues
- Langue et Culture Régionales
- Etudes surveillées (toutes classes)
- Etudes dirigées (6°-5°)

second cycle : lycée

- Classes de 2° à Terminale mixtes
 - Externat et Demi-Pension
 - Internat Filles au FOYER STE-ANNE (4, rue Wickram - 68000 COLMAR Tél.89.41.29.52)
- (Pour l'inscription, s'adresser directement au Foyer)*

Lycée d'Enseignement Général (L.E.G.)

- Baccalauréats L, ES, S
- Classe de Pré seconde
- Langues : Allemand, Anglais, Espagnol
- Sections Trilingues
- Langues anciennes : Latin, Grec
- Options : Informatique, Gestion, Dactylo, Dessin, Musique, Sc. Nat., Sc. Phys., Langue et Culture Régionales

Lycée d'Enseignement Technique (L.E.T.)

- Btn SMS (Sciences Médico-Sociales)
- Btn STT (Gestion-Informatique)
- Langues : Allemand, Anglais
- B.T.S. Comptabilité Gestion
- B.T.S. Bureautique Option B Secrétariat Trilingue



VIE SCOLAIRE

■ horaire journalier

- 8 h 00 : Cours
- 8 h 55 : Cours
- 9 h 50 : Récréation
- 10 h 05 : Cours
- 11 h 00 : Cours
- 11 h 50 : Fin des cours de la matinée
Repas en Self-Service
- 14 h 00 : Cours
- 15 h 00 : Cours
- 15 h 50 : Récréation
- 16 h 05 : Cours ou étude
- 17 h 00 : Cours ou étude
- 17 h 50 : Fin des cours et de l'étude

- Certains cours débutent à 13 h ou 13 h 30

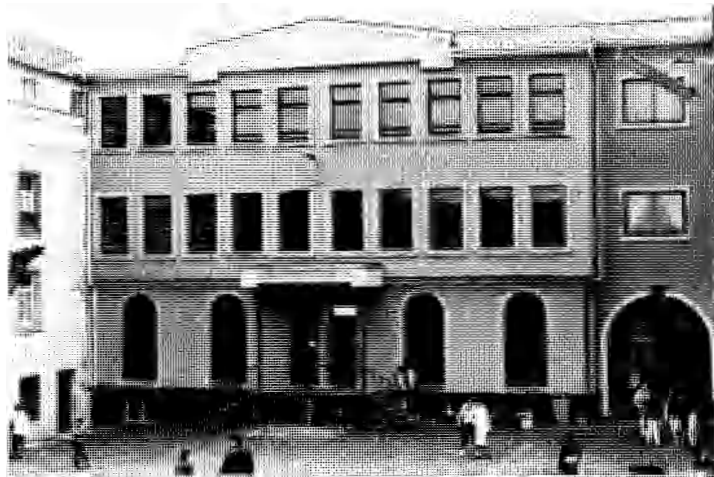
- Pas de cours le mercredi pour les élèves de 6° et de 5°

- Les cours commençant à 8 h et à 14 h précises, les élèves sont présents dès 7 h 55 et 13 h 55. Les retards injustifiés ou répétés sont sanctionnés.

- Entre 12 h et 14 h, la possibilité est offerte à tout élève de se ménager un temps d'étude dans l'une des salles ouvertes à cet effet.

- En cas de permanence entre deux heures de cours, l'élève est tenu de rester dans l'établissement.

- Etude du soir : elle est assurée jusqu'à 17 h 50 ; les inscriptions sont prises au cours de la première semaine de l'année scolaire. Pour les inscriptions à



l'étude dirigée (6° et 5°), une circulaire sera distribuée aux classes concernées.

- Les parents prennent connaissance de l'horaire des cours et des modifications qui peuvent y être apportées en cours d'année.

■ demi-pension

Nous attirons l'attention des parents sur l'intérêt que présente la demi-pension, notamment pour les jeunes élèves :

- **Repas équilibrés** servis en self, avec le choix des

entrées, des fromages et des desserts.

- **Déplacements supprimés** aux heures, de grande circulation. Fatigue moindre.



- **Education au sens de la liberté**, chaque élève pouvant librement gérer l'organisation des deux heures qui vont de la fin des cours du matin à la reprise de ceux de l'après-midi.

■ devoirs, leçons, contrôles

A tous les niveaux, le travail scolaire comporte des devoirs à faire à la maison ou en étude, ainsi que des leçons ou préparations régulières.

Le contrôle du travail scolaire est assuré dans chaque discipline par les moyens jugés les mieux adaptés par le professeur ou le conseil d'enseignement : récitations orales, contrôles courts et longs ou Brevet et Bac blancs mettant l'élève en situation d'examen...

Tout élève est muni d'un cahier de textes personnel où il inscrit régulièrement leçons, devoirs, contrôles... Il conserve soigneusement, pour présentation éventuelle à l'Inspecteur Pédagogique ou à la Direction, ses devoirs, contrôles ou autres travaux écrits.

■ notes

A l'évaluation chiffrée des résultats sur 20, s'ajoute une évaluation non moins importante de l'effort, de la participation et de la conduite selon les mentions TB, B, AB, PASS, MED, INS, TR.INS.

La note trimestrielle, d'une importance particulière, rend compte du niveau atteint dans la matière. Elle est déterminante pour juger de l'aptitude à passer dans la classe supérieure. Incluant divers éléments d'appréciation, elle peut parfois s'écarter de la note du contrôle long trimestriel, qui sanctionne une épreuve déterminée.

■ bulletins

Les parents reçoivent 5 bulletins par an : Toussaint, Noël, Février, Pâques et Fin d'année. Le bulletin de fin d'année comporte la décision prise par le Chef

d'Etablissement sur avis du conseil de classe :

- Admission dans la classe supérieure
- Redoublement
- Changement d'orientation ou, éventuellement, d'établissement.



Pour les élèves sortant de 6° ou de 4°, la réglementation actuelle permet aux parents de passer outre à la proposition de redoublement faite.

L'expérience prouve que les élèves, autorisés à passer dans la classe supérieure contre l'avis du conseil de classe, sont souvent, l'année suivante, en situation d'échec. Les parents ne prendront donc pas cette décision à la légère.

■ options

Le choix des options doit être réfléchi et durable. Celles qui ont été retenues au moment de l'inscription - ou de la réinscription - ne sauraient être remises en question sans motif sérieux, que la Direction se réserve d'examiner. Il peut être imprudent pour la suite des études et le baccalauréat d'abandonner une option, même si l'élève y rencontre des difficultés.

Il arrive qu'une option ne puisse être assurée faute d'un nombre suffisant de candidats.

■ conseils de classe

Les conseils de classes de fin de trimestre, présidés par le Directeur, sont essentiellement consacrés à l'analyse de l'esprit de travail de la classe et à l'évaluation des résultats des élèves. Les synthèses des observations et les bilans des évaluations permettent d'apporter des améliorations au cours des 2° et 3° trimestre. Le conseil de fin d'année formule des propositions d'orientation dans le cadre des voies d'orientation et des parcours définis conformément à l'article 14 du décret du 14 juin 1990 ou de redoublement.

■ information aux familles

Les informations touchant la scolarité ou la vie du Collège peuvent être adressées aux familles soit par voie postale, soit par l'intermédiaire des enfants. Dans

ce cas, mention en est portée au carnet de correspondance sous la rubrique "documents transmis aux parents".

Les parents ne négligent pas, le cas échéant, de retourner au Collège le talon-réponse. Les parents reçoivent, en outre, "LA VIE A SAINT-ANDRE", une chronique trimestrielle donnant un aperçu des activités et manifestations du collège.

■ carnet de correspondance

Le carnet de correspondance est conçu pour assurer la liaison entre le Collège et la famille. L'élève doit constamment être en mesure de le présenter à ses parents, à ses professeurs, à la Direction. Il importe que les parents prennent régulièrement connaissance des relevés d'absence, observations et informations qui leur sont destinés par ce moyen. Leur signature en fait foi partout où elle est requise.

■ service de santé

Il existe dans l'établissement une infirmerie pour assurer les premiers soins. Tout élève est soumis à une visite médicale annuelle, pratiquée par le médecin de l'établissement. L'élève malade est rendu dès que possible à sa famille. En cas de nécessité, le service de santé prend toutes les dispositions avec la Direction, les parents et, éventuellement, le service hospitalier.



■ orientation scolaire - B.D.I.

L'importance et la complexité de l'orientation scolaire n'échappent à personne.

Elèves et parents reçoivent à cet égard l'information nécessaire :

- brochures éditées par l'ONISEP
- présentation à l'occasion des réunions de parents
- service d'auto-documentation au CDI.

Il leur est demandé de remplir avec le plus grand soin et en temps voulu les divers formulaires que l'établissement leur adresse. L'importance même de l'enjeu les invite à prendre les contacts utiles avec les professeurs, l'administration et le Bureau de Documentation et d'Information (B.D.I.). Ce bureau,



■ Centre de Documentation et d'Information (C.D.I.)

Véritable poumon de l'établissement, le CDI, spacieux et pourvu d'un fonds important de livres, est ouvert sans interruption de 8 h 00 à 17 h 50.

C'est un lieu de documentation, de recherche et de travail. Les élèves se conforment au règlement interne et aux indications des documentalistes. Sauf cas exceptionnel, le silence et le respect de l'autre sont les règles d'or de tout CDI.

■ éducation physique et sportive

Les cours d'éducation physique sont obligatoires au même titre que les autres. Les séances s'étendent fréquemment sur deux heures. Une tenue de sport est obligatoire : shorts, survêtement, chaussures appropriées, bonnet de bain pour les séances de piscine. Les cours ont lieu habituellement au gymnase du collège.

Certaines séances se déroulent à l'extérieur (stade, piscine et autres salles spécialisées).



ouvert au collège vendredi en période scolaire, de 13 h à 18 h et confié à un Conseiller d'Orientation, tient à la disposition des élèves et des parents toute la documentation susceptible de les éclairer sur la poursuite des études, les formations professionnelles et les carrières. Il est conseillé de prendre rendez-vous dès le 1^{er} trimestre.

■ livres scolaires

Collège (6^o à 3^o)

Les livres sont fournis par l'établissement dans le cadre de la gratuité des manuels scolaires, à l'exception du manuel d'enseignement religieux des classes de 4^o et de 3^o. Distribués dès la rentrée, ils doivent être tenus avec soin et rendus en bon état à la fin de l'année scolaire. En cas de perte ou de détérioration, l'élève supporte les frais de remplacement, ou de réfection.

L.E.G.T. (2^o à Terminale et BTS)

Les livres sont à la charge de la famille. La liste en est communiquée à chaque élève avant les vacances d'été et déposée auprès des libraires du centre ville. Il appartient dès lors à chacun de se procurer les titres nécessaires.

Une bourse aux livres, organisée au niveau de St-André permet d'acquérir des livres usagés à des prix avantageux. Par ailleurs, l'établissement organise des commandes groupées de livres neufs. Il est indispensable que tout élève soit pourvu de ses livres dès le jour de la rentrée.

L'établissement n'assure pas la vente des fournitures scolaires.

■ dispense :

Toute dispense d'EPS doit être visée par le Conseiller Principal d'Education ou la Conseillère d'Education. Pour une dispense de plus de 15 jours, un certificat médical est requis. L'élève dispensé ne peut disposer librement de son temps ; il est présent au gymnase, sauf autorisation expresse du Conseiller Principal d'Education ou de la Conseillère d'Education.

Il existe dans l'établissement une association sportive affiliée à l'U.N.S.S. (Union Nationale du Sport Scolaire), dont les activités sont programmées essentiellement le mercredi après-midi sous la responsabilité des enseignants d'éducation physique.

Se renseigner auprès d'eux.

En s'inscrivant à l'UNSS, l'élève s'engage à suivre régulièrement les séances d'entraînement et à prendre part aux compétitions. Seule une raison sérieuse peut l'en dispenser, avec l'accord du responsable.



STRUCTURES ET MODES DE PARTICIPATION

■ conseil d'établissement

Composé de membres de droit et de membres élus et présidé par le Directeur, il comprend les principaux responsables de l'établissement, les délégués de tous les groupes constituant la communauté éducative (parents, professeurs, élèves, personnels, anciens élèves...) ainsi que des représentants de l'autorité diocésaine et de la municipalité.

Il définit les grandes orientations de l'établissement et les moyens de les mettre en oeuvre.

Les réunions sont trimestrielles. Le bureau du conseil fixe à l'avance l'ordre du jour des séances.

■ conseil de direction

Chaque semaine, le Directeur réunit ses collaborateurs les plus proches pour régler les questions courantes et coordonner les diverses activités de la maison.

■ conseil de gestion

Il définit, en fonction des possibilités financières et en accord avec l'autorité diocésaine de tutelle, les investissements et principales dépenses d'entretien.

■ conseil pédagogique

Il peut regrouper l'ensemble des professeurs ou ceux d'un niveau déterminé, avec la participation éventuelle d'élèves et de parents, en vue de promouvoir une pédagogie adaptée et efficace.

Son champ ne se limite pas aux questions proprement scolaires. Il embrasse également diverses questions

touchant le service éducatif, l'animation culturelle et le style de vie de l'établissement.

■ conseil d'enseignement

A l'initiative du Responsable de Département, les professeurs d'une même discipline se réunissent au moins une fois par trimestre, pour examiner les problèmes spécifiques à leur matière et déterminer les lignes d'action communes : programmes, méthodes, exigences pédagogiques, choix des manuels, etc.

■ délégués de classe

Au cours des premières semaines de l'année scolaire, les professeurs principaux des classes organisent l'élection des élèves délégués de classe. Ceux-ci sont les interlocuteurs privilégiés des professeurs, et notamment du professeur principal, en tout ce qui regarde la marche de la classe et les améliorations possibles sur le plan de l'organisation scolaire comme de la vie de groupe.

Les délégués recherchent ce qui peut favoriser l'unité et la bonne ambiance de la classe. Ils prennent régulièrement les contacts nécessaires et peuvent proposer des initiatives et des rencontres. Leur contribution, qui s'avère souvent décisive, se développe en accord avec les professeurs, et éventuellement, avec les parents délégués.

Les délégués des classes de 3^e, 2^e, 1^{ère} et Terminale assistent aux conseils de classe. Ils se réunissent régulièrement autour d'un Directeur de cycle qui assure auprès d'eux un rôle d'animation et de coordination. Ils



rendent compte à leurs camarades des réunions auxquelles ils assistent.

Des élèves délégués, élus par le collège des délégués, participent au conseil d'établissement.

■ réunions de parents

Quelles que soient leur forme et leur périodicité (en principe deux par an) les réunions de parents sont pour eux l'occasion de s'informer des programmes, des exigences et des rythmes de la vie scolaire.

Elles leur permettent aussi de s'intégrer à l'action éducative du Collège et de découvrir qu'ils sont peut-être en mesure d'apporter certains concours qui ne leur étaient pas apparus jusque là :

- . participation à l'activité catéchistique, à l'animation de mouvements ou de temps forts ;
- . engagement dans le Comité des Fêtes pour la préparation de la kermesse ;
- . soutien de certaines initiatives scolaires ou parascolaires ;
- . information sur les carrières ;
- . participation aux journées régionales ou nationales de l'A.P.E.L. ...

Les parents sont représentés dans diverses instances du Collège, et notamment au Conseil d'Etablissement. Il va de soi que cette présentation officielle laisse à tout parent entière faculté de demander un entretien personnel avec le Directeur, les professeurs ou tout autre responsable.

■ association des parents d'élèves (APEL)

Les parents d'élèves de St-André se regroupent au sein de l'APEL et versent en début d'année la cotisation qui donne aux instances locales, régionales et nationales de cet organisme les moyens de son action de défense et de promotion de l'Enseignement Libre. Ils reçoivent "LA FAMILLE EDUCATRICE", revue d'information de l'association.

L'A.P.E.L. tient son Assemblée Générale annuelle au cours de laquelle est mis en place le Comité de l'Association. Celui-ci élit un Bureau. Comité et Bureau se réunissent en alternance plusieurs fois pendant l'année scolaire.

Au niveau de chaque classe, les

parents délégués jouent un rôle de représentation, d'information et d'animation en liaison étroite avec le professeur principal. Ils assistent aux conseils de classe.

■ comité des fêtes

Les parents y jouent un rôle particulièrement actif. Le Comité a principalement mission d'organiser la Kermesse annuelle qui constitue une manifestation essentielle de l'esprit de famille à St-André. Tous les concours sont bienvenus. La recette de la kermesse permet d'année en année d'entretenir ou de moderniser l'outil pédagogique.

■ comité d'animation pastorale (CAP)

En 1978, s'est créé à l'initiative de l'aumônerie un Comité d'Animation Pastorale dont la composition reste très ouverte ; aumôniers et religieux, parents d'élèves actuels ou anciens élèves, personnes extérieures à l'établissement..., tous ayant à coeur l'éducation de la Foi, la vie de prière, l'engagement chrétien, bref, l'animation d'une communauté chrétienne en milieu scolaire. Le C.A.P. se réunit deux fois par trimestre. Beaucoup d'initiatives liturgiques, catéchistiques ou de formation prennent naissance au C.A.P. ou se développent grâce à son appui.

■ association des anciens élèves

Cette association regroupe dans un but d'amitié et de service les anciens et anciennes élèves de Saint-André. Elle assure le lien entre les promotions successives issues de l'établissement, maintient et développe chez ses membres le sentiment d'appartenance à une communauté éducative et participe sous des formes variées à la vie du Collège, notamment à l'occasion de la kermesse ou de certaines actions de promotion.

Elle peut aussi proposer aux élèves actuels un service spécifique dans l'ordre de l'information sur les carrières, dans la recherche d'un emploi. Il est vivement recommandé à tout élève sortant d'adhérer à l'association.



PROPOSITION DE VIE CHRETIENNE

Devant le pluralisme des religions auxquelles peuvent appartenir les élèves, Saint-André souhaite donner à tous les bases d'une culture religieuse qui leur permettent



d'affirmer leur croyance et leur appartenance à une "Eglise" (assemblée de fidèles). Aussi, chaque semaine, dans l'horaire scolaire, est fixée une heure d'Enseignement Religieux assurée par un professeur de la classe. Une deuxième heure regroupe ceux qui souhaitent approfondir leur vie de foi.

prière et vie sacramentelle

L'établissement offre aux élèves et aux enseignants la possibilité de se rencontrer pour la prière de l'Eucharistie plusieurs fois par semaine. La communauté éducative toute entière est invitée chaque trimestre (Avent, Carême, Kermesse) à chanter et à proclamer sa Foi en Dieu au cours d'une célébration eucharistique commune.

Le cadre de la prière et du rassemblement des croyants a son importance : c'est pourquoi l'oratoire, appelé "Petit Taizé" et la chapelle de communauté se veulent accueillants, véritables demeures de Dieu, où le silence et la beauté sont respectés.

les temps forts

Pour être bien vécue, la Foi en Jésus-Christ a besoin également d'être approfondie et partagée. Dans ce sens les aumôniers, en union avec des laïcs, organisent régulièrement des temps forts : soirées-rencontres, week-ends ou séjours prolongés dans une maison d'accueil ou de retraite ou auprès d'une communauté monastique, (Trappistes d'Acéy...).

"les mouvements"

Sensibles à la dimension communautaire de leur

engagement chrétien, certains jeunes se regroupent en équipes au sein d'un mouvement. Ainsi, les Equipes de Partage invitent les élèves à se retrouver régulièrement (une fois par semaine, en général) pour confronter leurs expériences et éclairer leur vie à la lumière de la Parole de Dieu. La Manécanterie "Les Petits Chanteurs de Saint-André" et le Choeur des Filles offrent également aux jeunes la possibilité de mieux vivre leur foi.

activités diverses

L'aumônerie ne s'adresse pas seulement à une élite chrétienne. Elle est ouverte à tous, sinon elle ne serait plus missionnaire. C'est pourquoi nous proposons certaines activités qui sont autant d'approches de la pratique évangélique mais ne font pas forcément intervenir la Foi. C'est par exemple la sensibilisation aux grands problèmes du monde par le biais de conférences-débats, le lancement d'opérations pour lutter contre la faim, l'injustice, la pauvreté... Les jeunes qui sont engagés dans le groupe d'entraide et de solidarité ou qui rencontrent régulièrement vieillards et handicapés travaillent dans ce sens.



"le personnel" de l'aumônerie

De plus en plus l'aumônerie de Saint-André doit être l'affaire de tous. C'est pourquoi les religieux Marianistes comptent beaucoup sur la collaboration des parents et des professeurs qui ont le sens de leur mission dans l'Eglise. Leur première préoccupation est de vivre le mieux possible le message qu'ils annoncent en catéchèse, dans les mouvements, dans les temps forts, etc. Ils se réunissent régulièrement pour penser leur action, l'évaluer, l'adapter... pour prier aussi. Dans le cadre du CAP (Comité d'Animation Pastorale), tous ceux qui ont à coeur l'éducation Chrétienne à St-André peuvent prendre part à cette mission d'Eglise.

INAUGURATION DU NOUVEAU BÂTIMENT



SAMEDI 8 OCTOBRE 1994

11 Heures

L'ALSACIENNE DE RESTAURATION

*Votre Partenaire Régional Idéal
Une Equipe de Professionnels
à votre service*

*Dans tous les domaines de la Restauration
hors foyers :*

*Consultez-nous ...
Sur simple appel ...*

- Entreprises
- Scolaires
- 3^{ème} Age
- Hospitaliers



Tél 88 83 60 87

Fax 88 81 24 28

2, rue Évariste Galois

BP 126

67303 SCHILTIGHEIM CEDEX

■ 1974 - 1994 : 20 ans qui ont changé Saint-André

Dans quelques jours, le 8 octobre, aura lieu l'inauguration du nouveau bâtiment au cours d'une cérémonie à laquelle ont été conviés tous les représentants de la communauté éducative ainsi que de nombreux amis et personnalités.

A cette occasion nous avons décidé de réaliser un encart spécial dans le numéro de rentrée de la Vie à Saint-André destiné à rendre compte des transformations successives et des constructions neuves de 1974 à 1994.

"Une image vaut dix mille mots" dit un proverbe chinois. Nous avons donc choisi de privilégier l'image et le document photographique ; les textes seront volontairement sobres et ne mentionneront aucun nom : une construction n'est pas le fait d'une personne mais le fruit du dynamisme de l'ensemble de la communauté éducative.

Nous n'avions pas le choix : à l'heure où les régions s'investissent un peu partout dans la construction de lycées neufs, il nous fallait créer sans attendre l'infrastructure du Collège et du Lycée Chrétiens du XXI^e siècle. L'Enseignement devra faire face ces prochaines années à d'importantes mutations qui toucheront aussi bien les sciences, les lettres, les langues que les techniques économiques. Il ne fallait pas hésiter à prendre le virage de la modernité !

Cette réalisation n'aurait pu se faire sans le concours de la Région Alsace, du Département du Haut-Rhin qui nous a soutenus dans tous nos projets, de la Municipalité de Colmar et de la générosité des parents d'élèves et des amis. Que tous soient chaleureusement remerciés ! Notre gratitude va aussi à l'architecte, aux entreprises qui ont tout mis en oeuvre pour que le bâtiment soit prêt pour la rentrée.

"Vous avez un bel établissement" m'a dit récemment un visiteur. Ce compliment s'adresse à vous tous, élèves, parents, éducateurs et enseignants.

Dans cet établissement nous avons aussi à accomplir une belle et noble mission. Nous nous y appliquerons avec conviction et dynamisme !

Le Directeur

Notre gratitude va à toutes les entreprises qui ont mis leur compétence et leur sérieux au service de la nouvelle construction.

Un MERCI tout particulier à celles qui, en acceptant un espace publicitaire, ont permis la réalisation de cette plaquette.



BUREAU DIRECT UAP



33 A, avenue de Colmar

Tél. 89 32 65 30

68092 Mulhouse Cedex

SINGER PARQUETS

- Vente de parquets et vitrificateurs
- Pose, ponçage et vitrifications de tous parquets
- Rénovation d'anciens parquets planchers
- Ponçage et vitrification d'escaliers

JACKY SINGER

maître-parqueteur

1, rue de la poste

GRIESBACH AU VAL - 68140 MUNSTER

Tél. : 89 77 33 67 - FAX 89 77 04 27

LE GOUT DU SERVICE - QUALITE FRAICHEUR - RAPIDITE - EFFICACITE
Service Consommateurs

*Notre souhait !!! votre satisfaction
Notre objectif !!! toujours mieux faire*

Pour répondre à toutes vos demandes
contacter notre SERVICE CONSOMMATEURS

Le goût du service N° Vert 0549 02 06 APPEL GRATUIT

COLMAR

12, rue André Kiener
68000 COLMAR



STRASBOURG

ZA rue des Tuileries
67460 SOUFFELWEYERSHEIM



ELECTRICITÉ

Vincentz

(siège social)

68420 HERRLISHEIM

17, rue d'Eguisheim

Tél. 89 49 31 22

Fax 89 49 27 18

68190 ENSISHEIM

39, rue de la 1° Armée

Tél 89 81 05 44

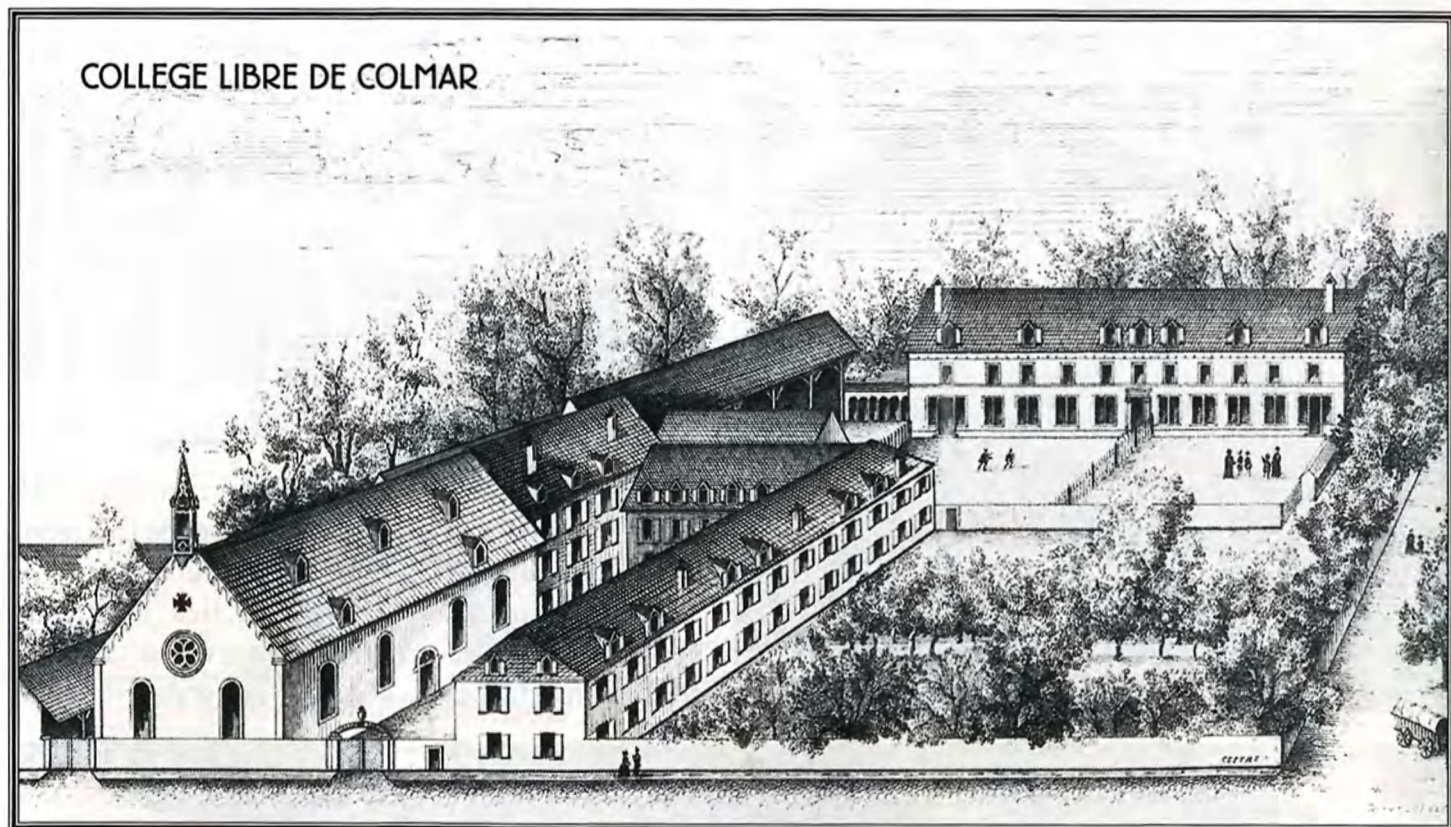
■ Un bref aperçu historique ...

Le Collège Saint-André continue l'oeuvre du Collège libre de Colmar fondé en 1852, sous le régime de la loi FALLOUX, par Mgr André RAESS, évêque de Strasbourg, et le Chanoine MARTIN, premier directeur de l'établissement.

Son histoire est marquée par les conflits dont l'Alsace s'est trouvée être l'enjeu et le théâtre depuis cette date. Rappelons le transfert à la Chapelle-sous-

départements alsaciens.

En 1959, la loi Debré ouvre l'ère du contrat d'association avec l'Etat. En 1966, aux termes d'une convention passée entre les établissements d'enseignement chrétien de Colmar sous l'autorité de la Direction Diocésaine, Saint-André, qui demeure Collège (classes de 6^o à 3^o) reporte sur l'Institution Saint-Jean ses classes du premier degré, tandis que



Rougemont (Territoire de Belfort) au lendemain de 1870 et l'éphémère changement d'affectation entre 1940 et 1945.

Fondé rue de l'Ange, le Collège ne tarda pas à s'implanter rue Rapp dans l'ancien couvent des Capucins. Des agrandissements successifs, notamment ceux de 1936, 1960, 1975, 1986, 1989, 1991 et 1994 ont considérablement étendu la capacité d'accueil d'un établissement situé au coeur de la cité. C'est en 1919 que le collège fut placé sous le patronage de l'Apôtre Saint-André, en mémoire de l'évêque fondateur Mgr RAESS. A la même date, Mgr Charles RUCH, alors nouvel évêque de Strasbourg, en confie la direction aux Marianistes, qui avaient jadis assuré l'enseignement dans les écoles de garçons de la ville de Colmar (1824-1873) comme dans de nombreuses écoles communales des deux

son second cycle, qui prend de ce fait une importance accrue, devient l'unique Lycée Privé Catholique de Colmar.

En constante progression, il ouvre en 1975 une section "Sciences Médico-Sociales" (Bac SMS), en 1986 une section G "Gestion Informatique" (Bac STT), en 1990 une section de Techniciens Supérieurs "Comptabilité Gestion", en 1993 une autre section de Techniciens Supérieurs "Bureautique-Opt. B : Secrétariat Trilingue". Selon la nomenclature actuelle, Saint-André est donc constitué d'un collège et d'un L.E.G.T. (Lycée d'Enseignement Général et Technologique), l'un et l'autre mixtes, placés sous contrat d'association et fréquentés par près de 1500 élèves.

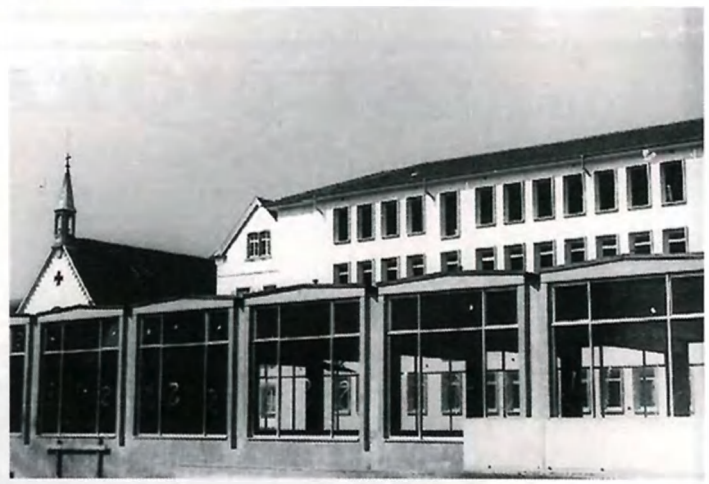
1974 - 1994

20 ans qui ont changé Saint-André



1973 - 1975 : Construction et inauguration du grand bâtiment scolaire, rue Rapp et du gymnase : c'est le premier grand chantier entrepris à St-André depuis 1936.

L'exigüité des locaux scolaires et de la cour avait rendu indispensable cette extension financée par l'Evêché de STRASBOURG.



En 1977, le Collège St-André se dote d'un CDI spacieux et fonctionnel à l'emplacement de l'ancienne salle de gymnastique. Situé au coeur de l'établissement il est devenu le lieu du travail personnel et de la recherche en groupes. Pour sa réalisation le Collège a bénéficié du fonds TIMKEN.





RIDEAU-DECOR S.A.

Votre spécialiste pour la décoration et l'habillement de vos fenêtres.

Confection - Installation - Conseil à domicile

TOUS LES STORES

Verticaux - Enrouleurs Plissés - Vénitiens - Bouillonnés - Drapés

Stores à plis

TISSUS «NON FEU» et OCCULTATION pour collectivités

43, rue Vauban - 68000 COLMAR - Tél. 89 41 25 10

Fax : 89 23 64 22

MEYER ISOLATION S.A.



20b, rue de Sausheim

Tél. 89 56 39 10

Fax. 89 66 45 67

68110 ILLZACH - MODENHEIM

PLAFONDS SUSPENDUS

« *La Société MEYER ISOLATION
a exécuté les travaux de
PLAFONDS SUSPENDUS* »

OTIS

LEADER MONDIAL DE L'ASCENSEUR

2 USINES EN FRANCE

MONTAGE, ENTRETIEN, REPARATION, TELESURVEILLANCE

AGENCE DE MULHOUSE : TÉL. 89 42 31 30 - FAX 89 59 15 11

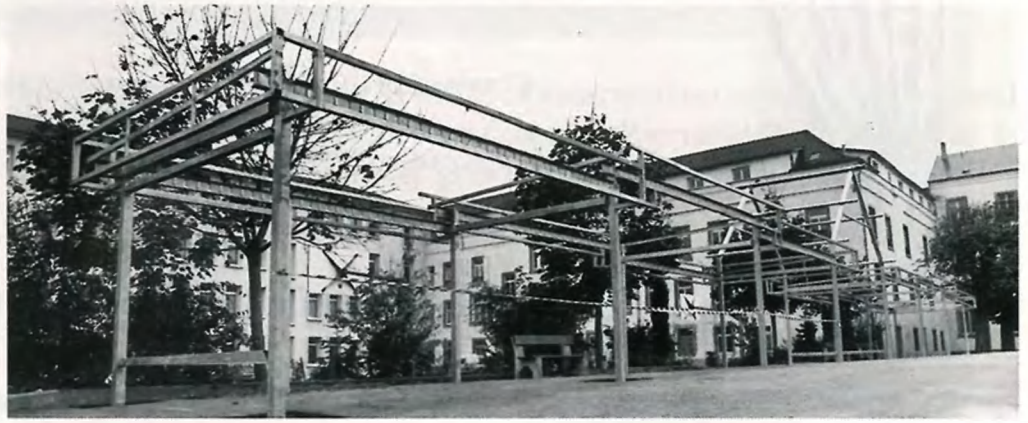
Centres Techniques :

COLMAR - 89 41 38 54 • ST-LOUIS - 89 67 21 24

1974 - 1994

20 ans qui ont changé Saint-André

"Il ne pleut jamais à Colmar" se plaisait à dire avec humour un ancien Directeur : "les élèves n'ont donc pas besoin de préau". Les fortes pluies de 1983 ne lui ont pas donné raison : les élèves ont eu leur préau - magnifique - en 1985.



Outre le préau, un autre grand chantier a vu le jour en 1985 : le bâtiment du CDI a été doublé par un édifice de trois niveaux destiné aux élèves du Collège et à leur responsable. Vous avez remarqué que la nouvelle façade est restée pratiquement identique à l'ancienne. L'escalier vétuste qui donnait accès aux anciens locaux a été remplacé par un nouveau, beaucoup plus large et répondant parfaitement aux normes de sécurité.





pierre et alain gauier

architectes

Etude de projets

*Bâtiments publics, mairies, écoles, commerces,
réhabilitation d'immeubles anciens, bâtiments industriels,
lotissements et maisons individuelles ...*

Réalisation

*des plans, devis, dossiers de subventions (ANAH,
OPAH et autres) et de la coordination de chantier ...*

9, rue des Blés - **68000 COLMAR** - Tél. 89 41 28 71 - Fax 89 24 31 29
8, rue du Maréchal de Lattre - **68290 MASEVAUX** - Tél. 89 38 03 60 - Fax 89 24 31 29

créations



*Agencements
Décoration
Cuisines - Bains*

CUISINE 2000 S. A. R. L.

PARTICULIERS - COMMERCES
COLLECTIVITES - LABORATOIRES

2, place de l'Ecole - **68000 COLMAR** - Tél. 89 41 28 23

Ateliers : 73, rue de la Fecht - **68000 COLMAR** - Tél. 89 24 23 19

SANITAIRE - CARRELAGE - SALLE DE BAINS

LE TOP DE L'EXIGENCE

Pour être au top, les conseils
d'ALSACE CARREAUX
ET JUSTIN BLEGER

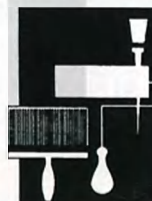
à combiner avec intelligence
mobilier, espace, couleurs,
matériaux... pour un aménagement
parfait de votre salle de bains.

 Groupe Justin Bleger
JUSTIN BLEGER
HILSENHEIM - Route d'Ebersmunster - Tél. 88 85 40 14

 Groupe Justin Bleger
ALSACE CARREAUX
COLMAR - 58, rue des Papeteries - Tél. 89 23 51 15
CERNAY - RN 83 - Sortie Sud - Tél. 89 75 50 13

- . Décorations : intérieur, extérieur
- . Ravalement façades
- . Isolation

Entreprise de peinture



BUTTERLIN et FILS

65, rue du Grillenbreit - 68000 COLMAR

Téléphone : 89 41 01 03 - Fax : 89 23 58 00

1974 - 1994

20 ans qui ont changé Saint-André



Septembre 1988 : les élèves ont eu du mal à reconnaître leur établissement : les façades monochromes se sont habillées de mauve, de rouge, de bleu et de jaune : une harmonieuse palette qui plaît à l'oeil et invite au bien-vivre !



Qui a envie de prier dans une chapelle triste ? La Chapelle du Collège St-André a été restaurée avec finesse et goût : elle invite au recueillement et à la joie de prier ensemble.



L'IMAGE DE MARQUE AU SERVICE DES ENTREPRISES ET COLLECTIVITES

*Depuis plusieurs années déjà, R.B. Créations s'est mise au service de
l'Image de Marque des administrations, collectivités et entreprises.
Et pour parfaire une collaboration testée par de nombreuses structures,
notre équipe s'est employée à regrouper les principales composantes
de l'image de marque en trois départements :*

UNIFORMES & VETEMENTS PROFESSIONNELS

FILMS D'ENTREPRISE

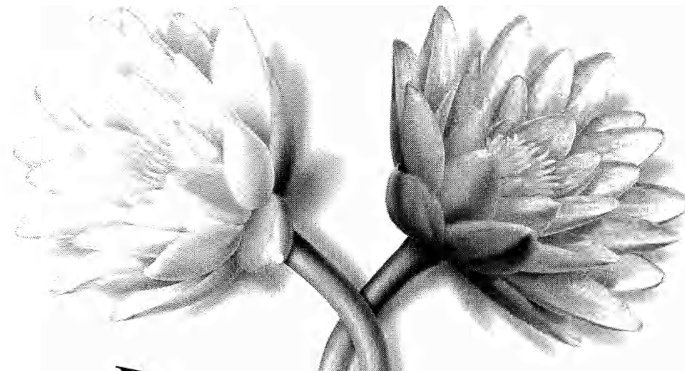
MATERIEL INFORMATIQUE

Nous sommes donc à votre entière disposition pour toute étude
ou appel d'offre au 87 74 53 36 - Télécopie : 87 75 45 50

Siège social : 6, rue François SIMON
57070 SAINT JULIEN

R.B. Créations 54 : 21, rue Bastien LEPAGE
54 000 NANCY

R.B. Créations 68 : 6, rue Roesselmann
68000 COLMAR



Bancassurance
**Nous avons marié
la banque et l'assurance
pour le meilleur
et le moins cher.**

Le Crédit Mutuel, première bancassurance française, met depuis plus de 20 ans sa compétence et son expérience en matière bancaire au service de l'assurance. Ainsi, il simplifie vos démarches en vous offrant sous le même toit à la fois des crédits bancaires performants et des contrats d'assurance particulièrement avantageux.

Crédit  Mutuel
la banque à qui parler

1974 - 1994

20 ans qui ont changé Saint-André



L'augmentation des effectifs et l'ouverture du BTS Comptabilité-Gestion nous ont contraints de créer des salles de classe nouvelles.

La construction de deux étages s'élève sur une partie de la cour arrière, la municipalité de Colmar nous ayant autorisés à surconstruire la limite séparative de la Mairie. Le bâtiment, de belle conception, s'intègre parfaitement dans l'environnement.



Les salles de classe, spacieuses et fort agréables sont principalement occupées par les étudiants de BTS.

Soucieux d'améliorer le cadre et la qualité de vie des demi-pensionnaires, nous avons réalisé au rez-de-chaussée de la nouvelle construction un foyer très convivial que les élèves ont eu à coeur de décorer eux-mêmes : une réussite!



NEUMEYER TEKTO

INGENIERIE

14, rue Charles Grad

68000 COLMAR

BATIMENT



GENIE-CIVIL

Tél. 89 80 60 17

Fax 89 79 52 82

INSTALLATIONS SANITAIRES - CHAUFFAGE CENTRAL - CHAUFFAGE INDUSTRIEL
VENTILATION - CONDITIONNEMENT - BRULEURS A MAZOUT
SERVICE APRES-VENTE

Maison Xavier FRUH

s.a. au capital de 300 000 Frs



ENTREPRISE QUALIFIÉE

Rue Berthollet - 68000 COLMAR

Tél. 89 41 20 13 - Fax 89 23 25 11

*Les menuiseries intérieures
du nouveau bâtiment
ont été réalisées par :*

Entreprise de Menuiserie Ebénisterie René UTARD

Maître Menuisier

18, Grand-Rue - Tél. 89 47 40 68 - Fax 89 47 76 51

68320 BISCHWIHR

S.I.R.E.T. 916.814.114-00010 - A.P.E. 5571



Tous nos procédés
à la pointe
du progrès.

Notre expérience...
Notre qualification
professionnelle...
Nos références...
Depuis 1958



Tubage inox
Tubage verre RECUSIST
Gainage réfractaire

TRAVAUX TOUTES REGIONS
DEVIS GRATUITS

CHEMINEES GOERG

68280 ANDOLSHEIM

TÉL. 89 71 40 62

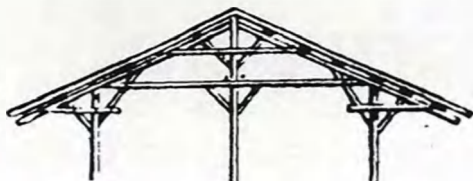
Fax 89 71 56 69

Antenne à Strasbourg

Qualification OPQCB n° 511***
sont votre meilleure garantie pour toutes
Constructions Réfections Rénovations

ENTREPRISE DE CHARPENTES - COUVERTURES - ESCALIERS

CHARPENTES CESCUTTI & FILS



Route de Sundhoffen

Tél. 89 22 04 94 - Fax 89 20 91 27

68127 SAINTE CROIX EN PLAINE

L'ESPACE LUMIÈRE

CODEL

FOURNITURES GÉNÉRALES EN GROS POUR L'ELECTRICITÉ

STRASBOURG :

Z.I. - 1, avenue de l'Énergie

67800 BISCHHEIM - HOENHEIM

Tél. 88 33 30 00 - Fax 88 62 62 91

COLMAR :

4, rue de la Houblonnière

68000 COLMAR

Tél. 89 41 39 56 - Fax 89 23 61 63

PORTES ET FENETRES PVC

FABRICATIONS SUR MESURE - POSES PAR NOS SOINS - DEVIS GRATUITS - CONSTRUCTION NEUVE ET RENOVIATION - PORTES D'ENTREE - PORTES DE GARAGE - CLOTURES ET PORTAILS - VERANDAS - VOLETS ROULANTS ET BATTANTS - MOUSTIQUAIRES - AUTOMATISMES POUR VOLETS, PORTES DE GARAGE ET PORTAILS

LEADER DANS LA VENTE AU PARTICULIER

SN fritsch

3, Rue Louis Blériot - ZA

BP 25 - 68127 - STE CROIX EN PLAINE

TEL. 89 22 03 10 - FAX 89 22 03 35

FABRICANT POSEUR A VOTRE SERVICE DEPUIS PLUS DE 57 ANS

Tout l'univers bureau en toute liberté !



MULLER

ECOLE & BUREAU

PARC D'ACTIVITES "ULYSSE"

9, avenue d'Italie - Tél. 89 31 01 01 - Fax 89 61 83 12

68110 ILLZACH MODENHEIM

1974 - 1994

20 ans qui ont changé Saint-André

A Saint-André un chantier chasse l'autre : la salle à manger était trop exiguë et même le grand gymnase ne pouvait plus accueillir tous les élèves. L'architecte a dû faire preuve de beaucoup d'ingéniosité pour construire sans réduire la surface de la cour. Afin de permettre cette nouvelle réalisation, la ville de Colmar avait vendu à l'Archevêché la petite rue Sainte-Anne.

Le bâtiment inauguré le 24 mai 1991 comprend au sous-sol une salle de gymnastique de 335 m² dotée de tous les équipements modernes dont un mur d'escalade ; au rez-de-chaussée un préau couvert de 200 m² ; au premier étage un nouvel espace restauration offrant 400 places assises, un comptoir self et un mobilier entièrement neuf; au second étage 4 nouvelles salles de classe.



**CONSTRUCTION
CREPISSAGE
TRANSFORMATION**

**Joaquim
ARMINDO S. à R.L.**

17, rue du Logelbach • **68320 HOLTZWIHR**
Tél. 89 47 70 13 • Fax 89 47 49 83



*Carrelages - Mosaïques
Faïences - Marbres
Ponçage - Revêtements de sol*

CASA - CARREAUX S. à R. L.

8, rue du Bassin
Téléphone : 89 72 57 99 - Fax 89 72 86 76

68600 VOLGELSHEIM



1974 - 1994

20 ans qui ont changé Saint-André

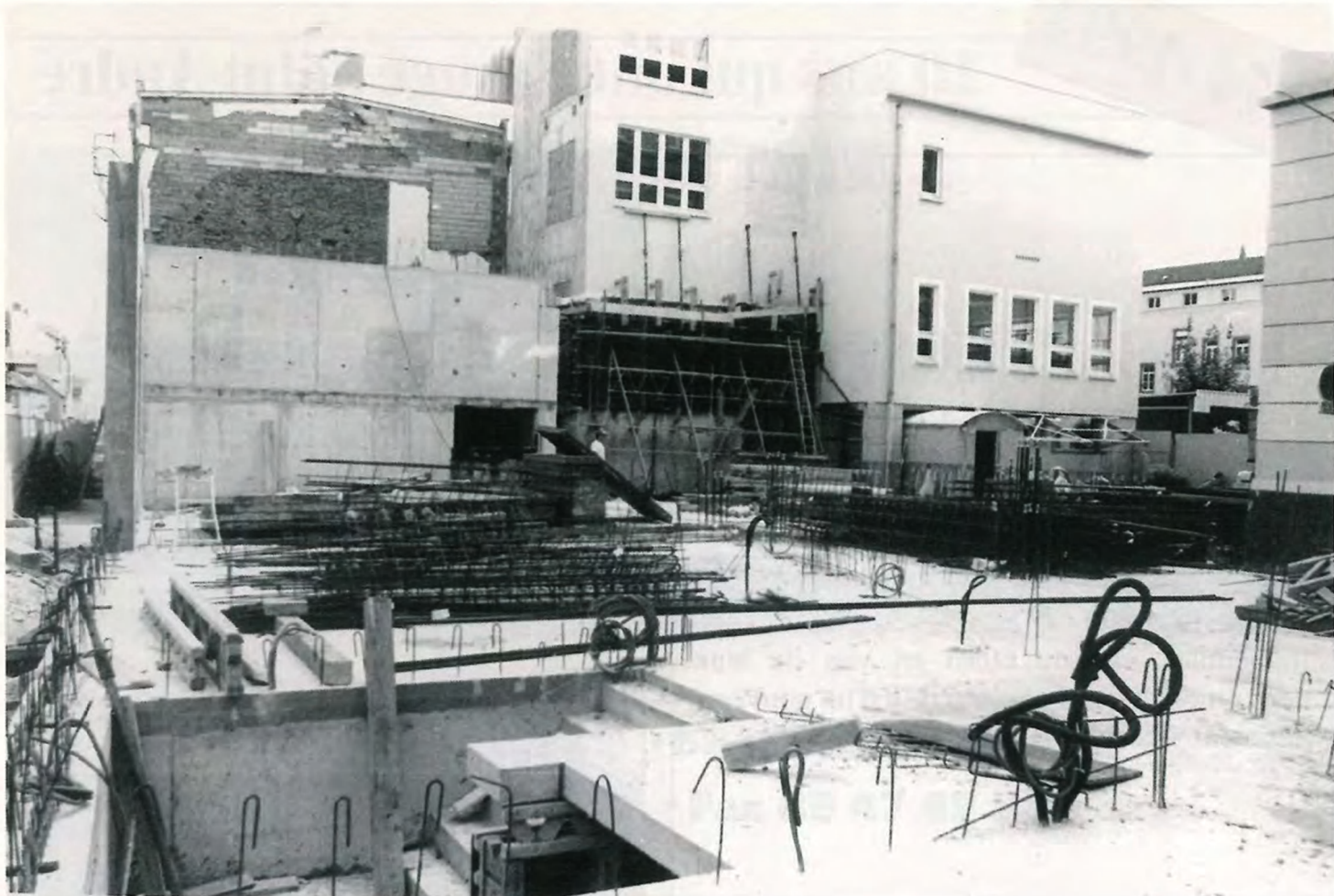
1993 : les effectifs du Collège St-André (Collège - Lycée - Sections TS) avoisinent à présent les 1500 élèves.

En dépit des constructions récentes, élèves, professeurs et toute l'administration se sentent à l'étroit. L'Archevêché de STRASBOURG a pu acheter les deux immeubles, rue du Nord en vue de leur démolition et de la construction d'un nouveau bâtiment scolaire.



La démolition des deux immeubles, très spectaculaire, n'a pas duré plus de dix jours et a été réalisée pendant les congés de février 1993.

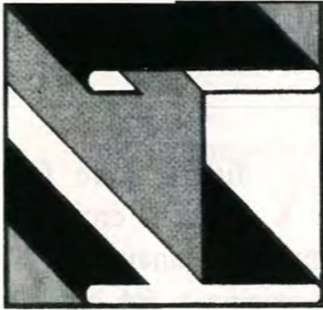
En revanche les fouilles et les travaux de fondation ont duré plusieurs semaines, l'entreprise ayant rencontré un sous-sol particulièrement friable.



Le chantier, très important, s'étendra sur plus de 15 mois. Au fur et à mesure que le bâtiment prend forme, élèves et professeurs oublient bruit et désagréments.

Outre le grand préau, le portail rue du Nord réservé aux pompiers et aux livraisons, l'entrée principale des élèves donnant sur la petite place Sainte-Anne, le bâtiment répond à une double fonction :

- **scolaire et éducative** : 20 salles de classes, le bureau du CPE et des éducateurs.
- **de service** : un local photocopieurs libre-service, le bureau de l'infirmière et la salle de soins, le cabinet du médecin scolaire ainsi qu'au rez-de-chaussée, côté cuisine, le bureau du chef, les locaux du personnel et leur salle à manger ainsi que le stockage des denrées alimentaires.



EUROMETAL®

- **METALLERIE**
- **MENUISERIE METALLIQUE**
- **CONSTRUCTION METALLIQUE**

87, Avenue d'Alsace
68000 COLMAR

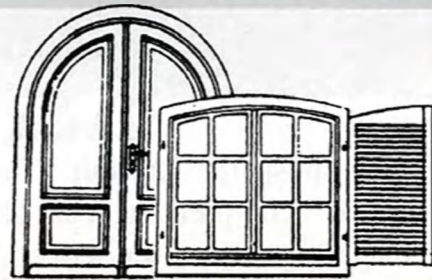
Tél. 89 41 34 43
Fax 89 41 34 47

LACROIX S.A.R.L.

MENUISERIE
AGENCEMENT

18, grand'rue
Tél. 89.41.39.86
Fax: 89.24.98.39

68180 HORBOURG-WIHR



COUVERTURE - ZINGUERIE - ETANCHEITE
CHARPENTE - PARATONNERRES - TRAVAUX EN CUIVRE



EDOUARD BILZ SUCC.

7, rue Edouard Branly - Z. I. Est
B.P. 1413 - 68014 COLMAR Cedex
Tél. 89 41 62 83 - Fax 89 24 28 32

Colmarienne des Eaux

À VOTRE SERVICE

Eau • Assainissement • Epuration

Tél. 89 20 17 70 - Fax 89 20 17 79

1974 - 1994

20 ans qui ont changé Saint-André



A fin de faire face au nombre croissant des demi-pensionnaires, l'ancienne cuisine a été entièrement réaménagée.

Installation d'un matériel neuf en bi-énergie comprenant la constitution d'un ensemble de cuisson adapté aux effectifs et au nouveau mode de cuisson (four, friteuses, sauteuses, cuisinière, marmite).

Les élèves disposent à présent d'un local "reprographie" comprenant deux photocopieurs à carte magnétique libre-service.



Toutes les salles de classe de la nouvelle construction, aux couleurs gaies, peuvent contenir jusqu'à 35 élèves. Un double vitrage isolant les rend aussi très silencieuses.

SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION
Yves MANCASSOLA

TRAVAUX PUBLICS ET PRIVÉS
Matériaux enrobés - Bordures - Revêtements spéciaux pour macadam
Terrassements - Assainissements

Tél. 89 75 45 03

Fax 89 39 84 89



16, avenue d'Alsace (Près Croisière)

B.P. 42 - 68700 CERNAY

Installations Frigorifiques - Climatisation
Grande Cuisine - SAV



15, rue de l'Industrie - B.P. 128

67404 ILLKIRCH CEDEX

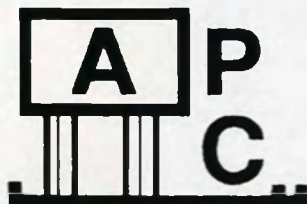
Tél. 88 67 02 02 - Fax : 88 67 25 81

METZ

Tél. 87 60 16 25 - Fax : 87 60 07 89

Aluminium PVC Concept

- Verrières • Vérandas • Sas d'entrée • • Clôtures • Portails
- Portes • Fenêtres • Garde corps • Coulissants • Cloisons



2, rue des Vosges

68320 HOLTZWHR

Tél. 89 47 48 29 - Fax 89 47 71 05

SCHNECK ERIC S.à r.l.

9, rue de Houssen 68000 COLMAR

*Magasin d'exposition et
de vente, pose de sols
plastiques et moquettes.*

REVÊTEMENTS

Tél. 89 23 37 84

Fax 89 23 49 93

SOLS • MURS

1974 - 1994

20 ans qui ont changé Saint-André



Le 3ème étage est entièrement consacré aux sections de Techniciens Supérieurs.

Il comprend 4 salles de classe et 2 vastes salles spécialisées, l'une destinée aux secrétaires trilingues avec postes de travail individuels reliés à celui du professeur, l'autre aux futurs comptables.

L'équipement est très moderne et le matériel particulièrement performant :

ordinateurs 486 DX 33, imprimantes LASER et JET D'ENCRE couleurs.



Au nom de toute la Communauté Educative, le Directeur exprime sa plus vive gratitude à M. le Président du Conseil Général du Haut-Rhin qui a octroyé une subvention de 8 Millions de francs, à la Région Alsace qui a apporté sa contribution pour un montant de 1,5 Millions de francs, à M. le Maire de Colmar qui a facilité les démarches administratives et aux Parents d'élèves du Collège St-André.

ACTIVITES PARASCOLAIRES

clubs

L'éventail des clubs varie d'une année à l'autre selon la demande des élèves et l'initiative des animateurs : danse, théâtre, jeu d'échecs, ensemble musical.

Particulièrement dynamique, le club de lecture accueille les élèves de la 6^e à la 3^e.

foyer



Les foyers du Lycée et du Collège, entièrement décorés par les élèves, placés sous la responsabilité d'un éducateur et d'une équipe d'élèves, est à la fois lieu de détente et cadre de rencontres et d'initiatives. Les usagers en assurent eux-mêmes le fonctionnement en conformité avec le règlement. Avec l'autorisation de l'Economiste, ils peuvent aussi en améliorer l'aménagement et l'équipement.

échanges scolaires-jumelages

Sans que la périodicité en soit fixe, des échanges scolaires et des jumelages ont lieu avec les pays de la Communauté Européenne et les Etats-Unis. Dans la mesure du possible, la formule pratiquée est celle de la réciprocité, les parents français accueillant l'élève étranger dont la famille accueille leur propre fils ou fille. Les échanges sont particulièrement confiés à l'initiative des professeurs de langues. Se renseigner auprès d'eux.



Parmi les plus actifs, il convient de mentionner les jumelages avec le lycée PINDL de RATISBONNE, avec WESTHOLME SCHOOL de BLACKBURN, et l'échange avec le lycée ALBERTUS MAGNUS DE ST-INGBERT.

visites diverses

Visites de musées, d'usines, d'entreprises, de lieux historiques, etc., peuvent être programmées à l'initiative des professeurs, en accord avec la Direction. Ces activités particulières sont habituellement portées à la connaissance des parents.

spectacles

Selon la programmation des salles de la ville, une classe peut, sur temps scolaire et sous la conduite d'un ou plusieurs professeurs, bénéficier d'un spectacle sur scène ou à l'écran. Pour une classe donnée, de telles sorties n'ont pas lieu plus de deux fois par trimestre.



Les Petits Chanteurs de St-André



Le Choeur des Filles de St-André



Créée en 1987 et dirigée par le Frère Olivier GLAIZE, la manécanterie : "Les Petits Chanteurs de St-André" prend une part très active à l'animation spirituelle et culturelle du Collège. Elle s'est donnée pour mission de chanter la bonne nouvelle de Jésus-Christ pour tous.

En 1991 Madame FIRMIAN a créé le "Choeur des Filles de St-André" animé du même esprit.

activités culturelles

Le Collège Saint-André a toujours été un lieu privilégié d'expression artistique et culturelle. Il a d'ailleurs inclu cette dimension dans son projet d'établissement. Trois temps forts couronnent ces activités : la Fête Culturelle, essentiellement consacrée à l'expression scénique, la Fête Musicale : ces deux manifestations nous offrent l'occasion d'un rassemblement chaleureux de la

communauté éducative. Enfin, les expositions artistiques qui donnent un aperçu du talent de nos élèves et leurs maîtres.

ke rmesse



Véritable Fête de Famille de Saint-André, la Kermesse fait une large part à l'initiative des jeunes qui saisissent volontiers cette occasion de se produire sur le podium dans des activités gymniques et des danses, de monter leurs propres stands et de concourir aux nombreuses activités de cette journée.



ADMINISTRATION - RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Ouverture des services et heures de réception

Tous les jours ouvrables.

Les services sont fermés le samedi après-midi.

• Direction

Le Directeur reçoit sur rendez-vous. S'adresser au Secrétariat

• Secrétariat et Economat

8 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00

• Responsables de Cycle et Professeurs

Prendre rendez-vous par le biais du carnet de correspondance

• Conseiller Principal d'Education et Conseillère d'Education

Reçoivent de préférence sur rendez-vous.

• B.D.I.

Ouvert tous les vendredis de 13 h à 18 h. Il est recommandé de prendre rendez-vous au secrétariat.

■ inscription et réinscription

Les prises de contact et pré-inscriptions se font dès le mois de novembre. L'inscription ne peut être considérée comme ferme qu'à partir du moment où la famille est en mesure de présenter la notification officielle de la décision d'orientation prise en fin d'année scolaire par l'établissement d'origine. Un dossier d'inscription est constitué. L'inscription n'est acquise qu'après remise au secrétariat du dossier complet et versement d'arrhes à l'économat.

Le premier trimestre est toutefois considéré comme une période probatoire. Si le travail, la conduite ou les résultats ne donnaient pas satisfaction, l'établissement pourrait conseiller un changement de classe ou de section, ou éventuellement rendre l'enfant à sa famille.

Les parents d'élèves déjà scolarisés à Saint-André prennent soin de retourner au secrétariat dans les délais fixés la fiche de réinscription. La Direction se réserve le droit de disposer des places qui n'auraient pas été retenues à temps.

■ conditions financières

Il n'est adressé aux familles qu'une seule facture par an, vers la fin septembre. Les parents prennent connaissance des tarifs en juin-juillet et versent des arrhes. Avec la circulaire de rentrée, une nouvelle information leur est fournie sur la manière de régler les frais ; des relevés trimestriels rappellent aux parents la situation de leur compte. Des réductions sur les tarifs de demi-pension sont consenties pour une absence continue au moins égale à 15 jours.

Nous rappelons que l'internat des filles est à régler directement à l'établissement où elles prennent pension.

La facture comporte, outre les prix de demi-pension s'il y a lieu, la contribution des familles, ainsi qu'un forfait annuel englobant tous les autres frais, tels que : cotisation APEL, cotisation diocésaine, visite médicale, assurance individuelle, frais de photocopie et de PTT, participation au CDI, abonnements divers...

L'établissement est habilité à accueillir des boursiers nationaux. Pour tout renseignement, s'adresser au secrétariat.

■ contribution des familles

Quatre options existent pour les frais de scolarité.

Un échelonnement des tarifs se veut une mesure d'équité et de solidarité entre les familles en offrant aux parents à revenus plus modestes la possibilité de placer leurs enfants dans un établissement d'enseignement libre et chrétien. L'adoption de cette formule répond à la mission de l'Enseignement Catholique de construire une société plus humaine et plus juste.

Le choix de l'option est laissé à la bonne volonté des parents qui sont invités, lors de l'inscription ou de la réinscription, à le préciser.

Comptes Collège Saint-André : CCP Strasbourg 445 40 Y
Banques COLMAR : CMDP - SOGENAL - CIAL
CAISSE D'EPARGNE



LES RESPONSABLES DE L'ÉTABLISSEMENT

LE SECTEUR PÉDAGOGIQUE



M. BLUM
CHEF D'ÉTABLISSEMENT



M. NISSE
SOUS-DIRECTEUR
Responsable des 1^{ères}
et Terminales



M. GRUNENWALD
Responsable
des classes de Secondes



M^{me}. DENNI
Responsable section F8



M. KUSNIR
Responsable section G2
et BTS



M^{lle}. BELMAIN
Responsable
des classes de 4^e-3^e



M^{me}. HANS
Responsable
des classes de 6^e-5^e



M. HERMANN
Président du Conseil Pédagogique



M^{me}. JOURDAN
Conseillère d'Education
Collège



M. CORBE
Conseiller Principal d'Education
Lycée

L'AUMONERIE LYCÉE



P. BAFFREY



Frère
Frank LADOUCH

L'AUMONERIE COLLÈGE



P. MOUGEL



Frère Olivier GLAIZE

LE SECRÉTARIAT



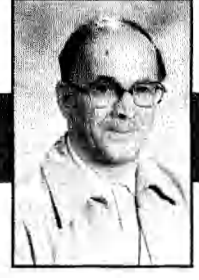
M. HANS
Secrétaire Général



Mlle. BILGER
Secrétaire



Mlle. SCHMITT
Secrétaire



M. DIDIERLAURENT
Responsable Reprographie

L'ECONOMAT



M. BILGER
Econome



Mlle. ZEHRFUSS
Comptable

LE C.D.I.



Mme. WISNIEWSKI
Documentaliste



Mme. HEINRICH
Documentaliste - Adjointe

L'ACCUEIL



Mme. ORY



Mme. WALLER

B.D.I. - ORIENTATION



M. KALK
Conseiller d'Orientation



Mlle. DOPPLER
Psychologue Scolaire



Mme. CORBE
Infirmierie



M. HAETTICH
Service Entretien



M. ANGST
Responsable des Sports



Mlle. JOURDAN
Déléguée Culturelle

FRANCAIS

BERGELIN MARYSE	6°4		
BETTINGER MARCEL	T.1.2.3 4°1	1°2	2°1
BLUM JOSEPH	2°8		
BRAUN M.THERESE	2°7	4°6	6°2
BRAUN PATRICK	1°1	5°7	6°5
BURET CHRISTINE	2°8 6°3	3°1	5°3
CLAUDEL JEAN	1°5	3°6	4°2
DENNI MARIE-JEANNE	C.2	2°6	4°3
HAUG HENRI	B.1 5°2	1°4	4°5
JOURDAN CAROLINE	1°6	2°3	3°3
MENEGHETTI PHILIPPE	2°4	5°6	
MICHEL M.ANNE	B.2	1°3	3°4
POYAC BERNARD	2°2	4°4	5°5
PRUD'HOMME A.FRANCOISE	4°7	5°4	6°6
SCHNEIDER BRIGITTE	C.1	2°5	3°5
SUR BEATRICE	1°7 6°1	3°2	5°1

LATIN

BETTINGER MARCEL	3°2.5		
CLAUDEL JEAN	4°2		
HAUG HENRI	1°1.2.4		
JOURDAN CAROLINE	2°1.3	3°3.4	
MENEGHETTI PHILIPPE	2°2.4		
POYAC BERNARD	4°3.4		
SCHNEIDER BRIGITTE	Niveau Terminales		

GREC

MENEGHETTI PHILIPPE	Niveau Terminales et 3°		
SCHNEIDER BRIGITTE	Niveau 1°		

PHILOSOPHIE

COME MICHEL	T.1	T.7	
WILLEM JEAN-FRANCOIS	T.2	T.3	T.4
	T.5	T.6	

ALLEMAND

ACKERMANN ANDRE	4°2 5°7	4°6	5°1.2
ANGUENOT BRIGITTE	C.2 1°2.3 2°3.4	T.1 1°7	T.1.2.3 2°1
BEYING CLAUDINE	B.1		
CLADE-MOREL MADELEINE	1°6 2°7	2°2 4°4.5	2°5.6 6°1.2
GERBER JEAN-GEORGES	2°8	3°2.3.4	6°2.3
GULLUNG MARIE-JEANNE	B.2		
HELDERLE ANNE	3°2.3.4 5°5.6	4°2.3.4.5 6°5.6	

LEFEVRE PIERRE	T.2.3 2°3.4.5.6 4°1	1°4.5 3°1	3°6
MANGOLD JOSEPHE	3°2.3.4 4°2.3.4.5 5°3	3°4.5.6 4°3 6°1.2	4°7
MARCHAL ELISABETH	3°3.4 5°1.2	4°6	4°7
SCHMID PAULE	T.4.5 1°1	T.7 1°2.3	les 1° 2°3.4
STOECKLE RAPHAEL	C.1 1°4.5	T.4.5	T.6

ANGLAIS

BARJAVEL MARIE-NOELLE	B2 3°5 5°4	2°7 4°2.3.4.5	3°3.4
BELMAIN GENEVIEVE	B1 1°1.2.4 3°4.6	C2 1°7	1°1 2°8
DICK KATHLEEN	C1 3°1 4°4.5	T.3.4 3°2.3.4 4°6	2°3.4 3°2.3.5 5°5.6
HENNY JEAN-GEORGES	T.6 4°3.5 6°3.5	1°6 4°7	2°3.4.5.6 5°7
KIRSTETTER BRIGITTE	T.5 4°2.3.4.5 5°1.2	1°4 4°4.5 6°5.6	3°2.3.5 4°6
LOCOGE SERGE	T.4.5 1°4.5 4°1	T.1.2.3 2°2	1°1 3°2.3.4
REBERT FRANCINE	2°1 6°5.6	2°3.4.5	4°2
WETZEL VERONIQUE	1°2.3 5°5.6	3°2.3 6°1.2	4°4.5 6°4
ZIMMERMANN BERNADETTE	T.1 1°2.3.4.5	T.2.3 2°5.6	T.7

ESPAGNOL

CHRISTEN HENRI	T.1.2 2°3.5.6	1°1.2	2°1.3
GONZALEZ MARIE-FRANCE	3°5	4°5	

MATHEMATIQUES

ADAM GILBERT	2°7 6°6	4°2	5°4
BUTSCHER MONIQUE	C.1 2°2	T.5	1°1
DE BRUN CECILE	3°5	4°1	5°5
DIEBOLD CHRISTIANE	3°2	4°5	
FAHRER JEAN-MARIE	T.2 1°7	1°2 2°2	1°2.3 2°6

GALLET MARIE-JOSE	T.1 4°3	2°4	3°4
HANS MONIQUE	3°1 5°3	3°6 6°1	4°7
HECHINGER DANIELE	2°1	5°2	5°6
IACONO ANNICK	4°6 6°5	5°7	6°3
LADOUCH FRANK	4°4	6°4	
MERIAUX JEAN-MARC	1°1 1°3	1°1.3 2°5	1°2.3 3°3
MUNDWILER CHRISTINE	T.3 5°1	T.2.3 6°2	1°5
NISSE DANIEL	C.2 1°4	T.4	T.7
NISSE MARION	T.6 2°8	1°6	2°3

SCIENCES PHYSIQUES

BALAND JACQUES	T.1 1°2.3	T.2.3 1°5	T.4 3°5.6
BERNAT SYLVIE	T.7 2°4	1°7 4°5	2°2 4°6
HOFER DANIELLE	1°1 3°5.6	2°5 4°1.2	2°7
LADOUCH FRANK	4°3.4		
PFEIFFER MONIQUE	2°6 4°5	2°8	3°3.4
WISNIEWSKI HENRI	T.5 2°3	T.4.5	1°4
ZIMMERMANN EDITH	2°1	3°1.2	4°7

HISTOIRE - GÉOGRAPHIE

CHALTE BERNARD	1°2 4°4	1°4 6°1	4°2 6°2
COME MICHEL	T.6	1°6	5°4
DESOUCHES JEAN-MARIE	4°3 5°7	4°5 6°3	5°6 6°6
FLEITH CLAUDE	1°7 4°1 5°2	3°5 4°7	3°6 5°1
GRUNENWALD ANDRE	T.1 2°7	T.3 2°8	2°4
KELLER MARTINE	T.4 5°5	1°1	5°3
KIEFFER JOSE	1°3 3°1	2°2 3°2	2°3 4°6
KIRBIHLER FRANCOIS	T.2 2°5	T.5	2°1
NAUDIN GENEVIEVE	1°3 3°3 6°5	2°6 3°4	2°7 6°4
SIGWARTH FRANCOIS	1°5		

SCIENCES NATURELLES

BOUCABEILLE JEAN-LOUIS	T.1 T.5 4°7	T.2.3 1°4	T.4.5 4°5
DIEBOLD CHRISTIANE	2°1 5°3.4	3°1.2	5°1.2
GOOR ANNE	1°1 2°8	1°7 6°3.4	2°4 6°5.6
HERMANN CATHERINE	1°5 6°5.6	2°2	6°1.2
HERMANN CLAUDE	T.4 3°5.6	1°5	2°6
MESSMER JEAN-PAUL	1°2.3 4°3.4 5°5.6	2°3 4°6 5°7	3°3.4 5°3.4
PLEIS CHRISTINE	1°4 4°1.2	2°5 5°1.2	3°5-6 5°5.6
SCHULTZ CHRISTIANE	T.7 6°3.4	2°7	6°1.2

TECHNOLOGIE

BUCKEL DENIS	4°1.2 4°6 5°3.4	4°3.4 4°7 5°5.6	4°5 5°1.2 6°1.2
CHARDON PHILIPPE	6°1.2	6°3.4	6°5.6
DINGREMONT NATHALIE	5°1.2 5°7	5°3.4	5°5.6
HANS DANIEL	6°3.4	6°5.6	
HEITZ GUY	3°1.2	3°3.4	3°5.6

E.P.S.

ANGST THIERRY	T.6 1°5	T.7 4°3	1°2 5°5
BURGER NATHALIE	3°2 6°5	4°5	5°4
CORBE FRANCOIS	5°7		
FALBRIARD FRANCINE	2°3		
GUILLEMAIN LILIANE	T.2 2°8 6°2	T.3 3°1	2°4 5°2
HUMBERT ELISABETH	1°7 3°3 6°4	2°1 4°6	2°6 5°1
JAMBERT SYLVIANE	T.1 2°7	1°3 3°6	2°2 6°1
ROHN MONIQUE	5°3 6°6	5°6	6°3
ROTH ROGER	T.4 2°5 4°4	1°4 3°4	1°6 4°1
THIRY JEAN-JACQUES	T.5 4°2	1°1 4°7	3°5

MUSIQUE

GLAIZE OLIVIER	Option 2° cycle long		
		3°1	à 3°6
	6°1	6°2	6°3
	6°4	6°5	6°6
RITTER JEAN-MICHEL	4°1	4°2	4°3
	4°4	4°5	4°6
	4°7	5°1	5°2
	5°3	5°4	5°5
	5°6	5°7	

ARTS PLASTIQUES

CHARDON PHILIPPE	T.1	1°1	2°5
	option 2° cycle long		
HILDENBRAND CHRISTINE	4°6	4°7	5°2
	5°5		
IACONO ANNICK	5°7	6°3	
TISSERANT ALAIN	3°1	3°2	3°3
	3°4	3°5	3°6
	4°1	4°2	4°3
	4°4	4°5	5°1
	5°3	5°4	5°6
	6°1	6°2	6°4
	6°5	6°6	

ECONOMIE

DURR JACQUES	C.1	C.2
MEYER JEAN	T.6	1°6

S.E.S

DURR JACQUES	T.2	T.3	T.2.3
MULLER FRANCOIS	1°2	1°3	2°1.6
	2°2	2°3.4	

S.M.S.

BOHRHAUER JOELLE	T.7	1°7	2°7
DENNI MARIE-JEANNE	T.7		

S.T.E.

BOTH RENE	C1	C2	
FETET EMMANUELLE	B1	B2	C1
	C2	1°6	
FETTER FRANCINE	T.7	1°7	
KUSNIR JEAN-MARC	C1	C2	T.6
MEHLEN JOSIANE	B1	B2	
MEYER JEAN	B2	C1	T.6
	1°6		
MICHEL ANNE	B1	B2	
THOMMEREL ANNE-CATHERINE	B2	T.6	T.7
	1°6	2°6	

STENOGRAPHIE

FETTER FRANCINE	T.7
-----------------	-----

TECHNOLOGIE MEDICALE

ANHEIM ANNETTE	T.7
----------------	-----

INFORMATIQUE

HANS DANIEL	Niveau 2°
HERMANN CLAUDE	Niveau 1° et Terminales

T.S.A.

HEITZ GUY	1°4	2°4	2°5
-----------	-----	-----	-----

I.R.

BAFFREY ALBERT	B.1	T.4	T.6
	T.7	1°6	1°7
	3°1	3°2	3°3
	3°4	3°5	3°6
BLUM JOSEPH	1°2	1°5	1°7
BOUCABEILLE JEAN-LOUIS	T.5		
BRAUN M.THERESE	4°6	6°2	
BRAUN PATRICK	1°1		
CHRISTEN HENRI	2°3		
COME MICHEL	T.1	T.7	2°6
CORBE FRANCOIS	5°7		
DE BRUN CECILE	5°5		
DURPOIX CHRISTINE	2°7	5°1	5°4
	6°3	6°4	
FLEITH CLAUDE	4°1	4°7	
GLAIZE OLIVIER	4°1	4°2	4°3
	4°4	4°5	
GRUNENWALD ANDRE	2°4	2°8	
HANS MONIQUE	5°3	6°1	
HAUG HENRI	4°5		
HECHINGER DANIELE	5°2		
HELDERLE ANNE	4°7		
JOURDAN CAROLINE	1°6	3°3	
KIEFFER JOSE	3°1	3°2	
KIRBIHLER FRANCOIS	2°1	2°5	
LADOUCH FRANK	T.4	1°4	1°5
	2°1	2°2	2°3
	2°5	2°7	4°4
MANGOLD JOSEPHE	3°6	4°3	
MEHLEN JOSIANE	B.1		
MENEGHETTI PHILIPPE	4°2	5°6	
MERIAUX JEAN-MARC	C.1	C.2	T.5
	1°2	1°3	
MEYER JEAN	T.6		
MICHEL M.ANNE	1°3	1°4	3°4
NAUDIN GENEVIEVE	6°5		
POYAC BERNARD	2°2		
PRUD'HOMME A-FRANCOISE		6°6	
REBERT FRANCINE	B.2		
SCHNEIDER BRIGITTE	C.2	3°5	
STOEHR BERNARD	B.2		
WILLEM JEAN-FRANCOIS	T.2	T.3	

*Nous souhaitons
la bienvenue aux
nouveaux
Professeurs :*

de gauche à droite:
Mme DINGREMONT
Mlle DOPPLER
(Psychologue scolaire)
M. MEYER
Mlle HECHINGER
Mme DURPOIX



CLASSE	PROFESSEUR PRINCIPAL	EFFECTIF CLASSE	EFFECTIF NIVEAU	EFFECTIF CYCLE
B.T.S. B1	Mlle MICHEL	17		
B.T.S. B2	Mme MEHLEN	19		
B.T.S. C1	M. DURR	28		
B.T.S. C2	M. BOTH	25	89	
TERMINALE 1	M. COME	33		
TERMINALE 2	M. KIRBIHLER	30		
TERMINALE 3	M. WILLEM	30		
TERMINALE 4	M. NISSE	36		
TERMINALE 5	Mme BUTSCHER	33		
TERMINALE 6	M. KUSNIR	17		
TERMINALE 7	Mme DENNI	27	206	
PREMIERE 1	M. BRAUN	24		
PREMIERE 2	M. FAHRER	18		
PREMIERE 3	M. MULLER	20		
PREMIERE 4	M. BOUCABEILLE	33		
PREMIERE 5	M. BALAND	32		
PREMIERE 6	Mme NISSE	21		
PREMIERE 7	Mme BERNAT	30	178	
SECONDE 1	M. BETTINGER	31		
SECONDE 2	M. KIEFFER	28		
SECONDE 3	M. WISNIEWSKI	36		
SECONDE 4	M. GRUNENWALD	35		
SECONDE 5	M. MERIAUX	34		
SECONDE 6	M. HERMANN	30		
SECONDE 7	Mme BOHRHAUER	37		
SECONDE 8	M. GERBER	20	251	724
TROISIEME 1	Mme DICK	28		
TROISIEME 2	Mme DIEBOLD	31		
TROISIEME 3	Mlle JOURDAN	31		
TROISIEME 4	Mme MICHEL M.A.	30		
TROISIEME 5	Mlle SCHNEIDER	30		
TROISIEME 6	Mlle BELMAIN	25	175	
QUATRIEME 1	M. LEFEVRE	29		
QUATRIEME 2	M. CLAUDEL	31		
QUATRIEME 3	Mme GALLET	30		
QUATRIEME 4	M. LADOUCH	32		
QUATRIEME 5	M. BUCKEL	33		
ORIENTATION 1	Mme BRAUN	23		
ORIENTATION 2	M. FLEITH	16	194	
CINQUIEME 1	Mme SUR	29		
CINQUIEME 2	M. HAUG	29		
CINQUIEME 3	Mme MANGOLD	30		
CINQUIEME 4	Mme BARJAVEL	28		
CINQUIEME 5	Mme DE BRUN	29		
CINQUIEME 6	M. MENEGHETTI	29		
CINQUIEME 7	Mme IACONO	21	195	
SIXIEME 1	Mme HANS	32		
SIXIEME 2	Mlle MUNDWILER	30		
SIXIEME 3	Mme BURET	30		
SIXIEME 4	Mme WETZEL	31		
SIXIEME 5	Mme NAUDIN	30		
SIXIEME 6	Mme PRUD'HOMME	30	183	747
TOTAL GENERAL :		1471	ELEVES	

QUE DEVIENNENT NOS ELEVES APRES LE BAC ?

Nos bacheliers 94 de l'enseignement général nous ont communiqué après les résultats du bac, leur projet d'études. Les statistiques concernant les bacheliers de l'enseignement technologique seront publiées dans un prochain numéro.

Les tableaux ci-dessous comportent sans doute quelques légères inexactitudes. En effet, des désistements sont souvent constatés au moment de la rentrée ; il en résulte de nouvelles admissions. De plus, certains concours viennent seulement de se dérouler.

BAC A (26 admis)

* **Université (15 élèves)**

Droit (6)
Histoire (4)
Langues (3)
Psychologie (1)
Philosophie (1)

* **IUT (3 élèves)**

Carrières Juridiques (3)

* **BTS (3 élèves)**

Force de vente (1)
Commerce International (1)
Bureautique Trilingue (1)

* **Classes préparatoires (1 élève)**

Lettres Supérieures (1)

* **Divers (4 élèves)**

Ecole de danse
Infirmière
CAP menuiserie

BAC C (32 admis)

* **Université (17 élèves)**

Mathématiques Sc. Physiques (10)
Droit (4)
Médecine (2)
Géographie (1)

* **Classes préparatoires (9 élèves)**

Mathématiques Supérieures (6)
Mathématiques Supérieures Biologie (1)
H.E.C. (1)
Vétérinaire (1)

* **IUT (4 élèves)**

Chimie (1)
Biologie Appliquée (1)
Génie Civil (1)
Génie Télécommunications (1)

* **Ecoles d'ingénieurs (2 élèves)**

BAC B (34 admis)

* **Université (23 élèves)**

Droit (11)
Histoire (4)
Géographie (4)
Langues (3)
Philosophie (1)

* **BTS (7 élèves)**

Compta-Gestion (2)
Informatique Gestion (1)
Action Commerciale (1)
Commerce International (1)
Tourisme (1)
Force de Vente (1)

* **IUT (2 élèves)**

Carrières juridiques (1)
Techniques de Commercialisation (1)

* **Ecole commerce ou prépa. HEC (1 élève)**

* **Divers (1 élève)**

Gendarmerie

BAC D (30 admis)

* **Université (10 élèves)**

Droit (3)
Médecine (2)
Mathématiques Sc. Physiques (2)
Biologie (1)
Sciences Economiques (1)
Histoire (1)

* **IUT (10 élèves)**

Biologie Appliquée (5)
Génie Civil (2)
Hygiène et Sécurité (1)
Génie Chimique (1)
Carrières Juridiques (1)

* **BTS (4 élèves)**

Diététique (2)
Viticole (1)
Biochimie (1)

* **Ecole de commerce (2 élèves)**

* **Classes préparatoires (1 élève)**

Vétérinaire (1)

* **Divers (3 élèves)**

Marine (1)
Prépa. Kiné. (1)
Prothésiste dentaire (1)

D. Nisse

E C H E A N C I E R 1 9 9 4 - 9 5

MOIS D'OCTOBRE 1994

LUNDI 3 et MARDI 4		Election des Délégués-élèves
MARDI 4	16 h 15	Bureau du Conseil d'Etablissement
JEUDI 6	18 h 30	Réunion des Parents de Sixièmes
VENDREDI 7 au LUNDI 17	à 13h	Réunion des élèves Délégués de classe
SAMEDI 8	11 h 00	Inauguration du Nouveau Bâtiment
DIMANCHE 9		Journée Mondiale de Prière des Marianistes
LUNDI 10		Stage BTS Compta-Gestion jusqu'au 21 Octobre
	18 h 30	Réunion des Parents de Secondes
MARDI 11	18 h 30	Réunion des Parents de Quatrièmes
VENDREDI 14	18 h 30	Réunion des Parents de Troisièmes
SAMEDI 15		Tests de Cinquièmes
		Week-End des Secondes
DIMANCHE 16		Assemblée Générale des Anciens
LUNDI 17	18 h 30	Réunion des Parents de Cinquièmes
JEUDI 20	9 h 00	Réunion Sécurité / Inspection Académique à St-André
	18 h 30	Réunion des Parents de Premières
VENDREDI 21	18 h 00	Réunion du Conseil d'Etablissement
SAMEDI 22		Cross d'Etablissement
DIMANCHE 23 au MARDI 25		Visite du Supérieur Général des Marianistes
LUNDI 24	18 h 30	Réunion des Parents de Terminales
MARDI 25		Journée Tiers-Monde
		Début des Congés de la Toussaint

MOIS DE NOVEMBRE 1994

LUNDI 7	8 h 00	Reprise des cours
		Conseils de Classe de 1° et Terminales
MARDI 8		Conseils de Classe de 1° et Terminales
VENDREDI 18	20 h 00	Réunion du COCOEC à l'Assomption
LUNDI 21		Stage BTS Bureautique 2° année jusqu'au 16 Décembre
MERCREDI 23		BAC : Rattrapage Epreuve Anticipée de Français
	14 h 00	Brevet Blanc
		Réunion du Bureau de l'Association de Gestion
		St-André/Assomption
		Réunion du Conseil de Gestion de St-André
		Réunion du Conseil d'Administration de l'Association de
		Gestion St-André/Assomption
JEUDI 24		Brevet Blanc
VENDREDI 25	15 h 00	Célébration de la St-André
	19 h 00	Repas de la St-André
SAMEDI 26 au MERCREDI 30		Visite du P. MULLER, Provincial des Marianistes
SAMEDI 26	17 h 00	Soirée Aumônerie
MERCREDI 30		Réunion Mutuelle St-Christophe à St-André

MOIS DE DECEMBRE 1994

JEUDI 1		Début des Conseils de Classe jusqu'au 15 Décembre
SAMEDI 10, LUNDI 12		Bac Blanc
MERCREDI 14, JEUDI 15		Bac Blanc
JEUDI 15		Début des Lectures de Notes jusqu'au 20 Décembre
MARDI 20		Début des Congés de Noël

Autres Dates à retenir :

STAGE F8 : 20.02.95 au 24.02.95 et du 03.04.95 au 28.04.95

STAGE BTS BUREAUTIQUE : 22.05.95 au 30.06.95 et du 06.11.95 au 16.12.95

BTS COMPTA-GESTION : 22.05.95 au 30.06.95

